

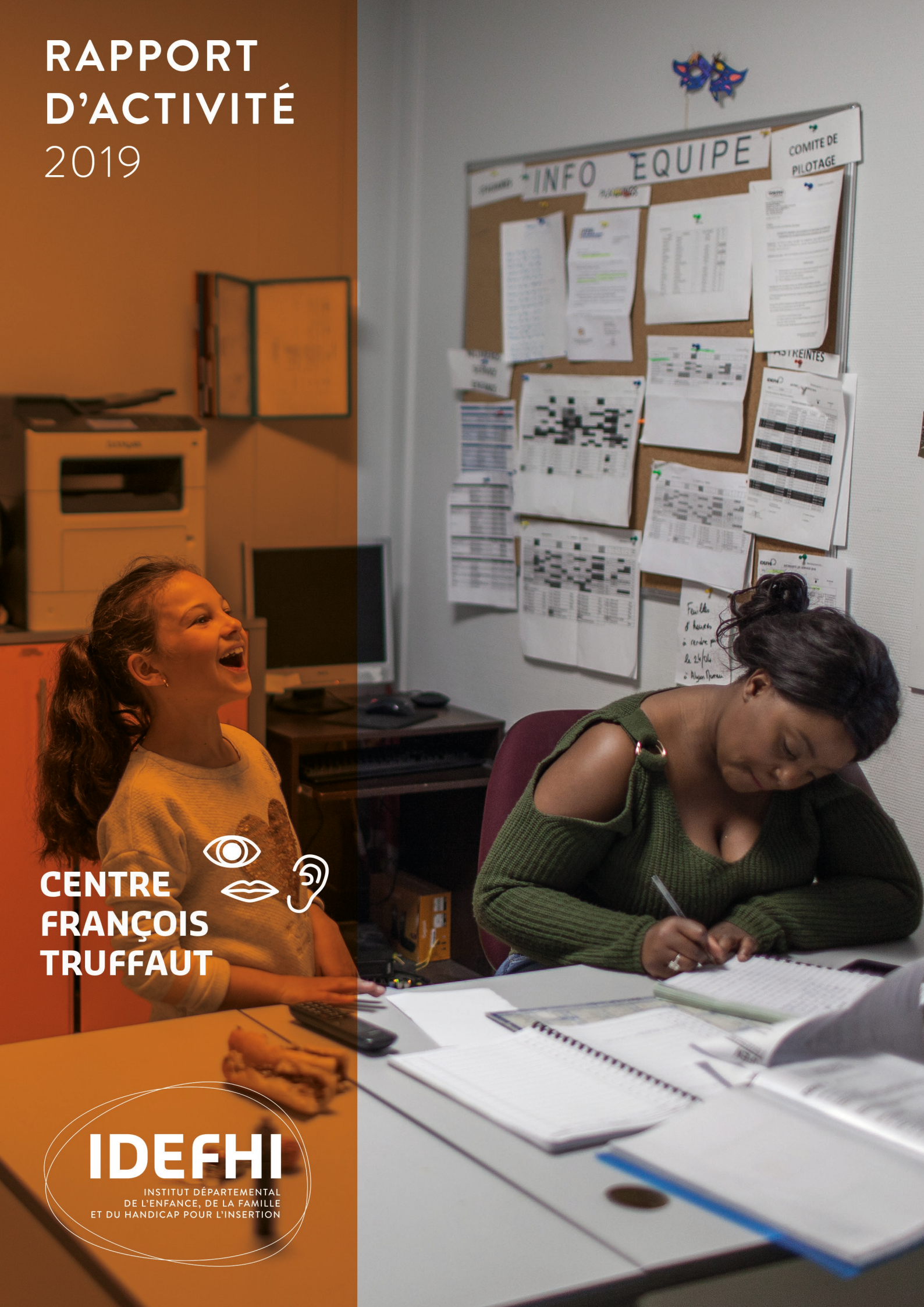
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

CENTRE
FRANÇOIS
TRUFFAUT



IDEFHI

INSTITUT DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE
ET DU HANDICAP POUR L'INSERTION



Contenu

Introduction.....	6
I. La Surdit� et/ou D�ficience	8
Activit� et population accueillie.....	8
A. L'activit�	8
1. Les habilitations.....	8
2. Le nombre de journ�es r�alis�es	8
3. Le nombre de jeunes suivis dans l'ann�e.....	9
B. Les mouvements	9
1. Les mouvements externes et internes.....	9
2. Le nombre d'accueils pr�par�s et d'urgence	9
3. Le nombre de sorties par orientation	9
C. Les personnes accueillies	10
1. Profil des personnes accueillies	10
2. La situation familiale et les liens parentaux.....	11
3. Les transports	12
4. Les mesures de placement et de protection	14
5. La scolarit� au SEEJS.....	14
6. La sant�	16
7. Les prises en charge complexes.....	18
8. Analyse et observation des �v�nements ind�sirables.....	19
Vie du service	20
A. La mise en �uvre du droit des usagers.....	20
B. L'�volution dans les prestations et services rendus � l'utilisateur et sa famille	21
C. Actions d'�ducation pour la sant�.....	23
D. L'ouverture sur l'ext�rieur et les partenariats.....	23
E. D�ploiement du dossier num�rique des usagers (Sil'age)	24
F. Les faits marquants.....	24
II. L'ESAT	25
Activit� et population accueillie.....	25
A. L'activit�	25
1. Les habilitations.....	25
2. Le nombre de journ�es r�alis�es	25
B. Les mouvements	26
1. Les mouvements externes et internes.....	26

2.	Le nombre d'accueils préparés et d'urgence	27
3.	Le nombre de sorties par orientation	27
C.	Les personnes accueillies	28
1.	Profil des personnes accueillies	28
2.	La situation familiale et les liens parentaux.....	29
3.	La situation géographique et les transports.....	29
4.	Les mesures de placement et de protection	29
5.	La vie professionnelle	30
6.	La santé	31
7.	Les prises en charge complexes.....	31
8.	Analyse et observation des événements indésirables.....	31
Vie du service	32
A.	La mise en œuvre du droit des usagers.....	32
B.	L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille	33
C.	Actions d'éducation pour la santé.....	39
D.	L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	40
E.	Déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'age)	40
F.	Les faits marquants.....	41
III.	Les Troubles Spécifiques du langage et des Apprentissages.....	42
Activité et population accueillie.....		42
A.	L'activité	42
1.	Les habilitations.....	42
2.	Le nombre de journées réalisées	42
3.	Le nombre de jeunes suivis dans l'année.....	42
B.	Les mouvements	43
1.	Les mouvements externes et internes.....	43
2.	Le nombre d'accueils préparés et d'urgence	43
3.	Le nombre de sorties par orientation	43
C.	Les personnes accueillies	44
1.	Profil des personnes accueillies	44
2.	La situation familiale et les liens parentaux.....	44
3.	La situation géographique et les transports.....	45
4.	Les mesures de placement et de protection	45
5.	La scolarité.....	45
6.	La santé	48

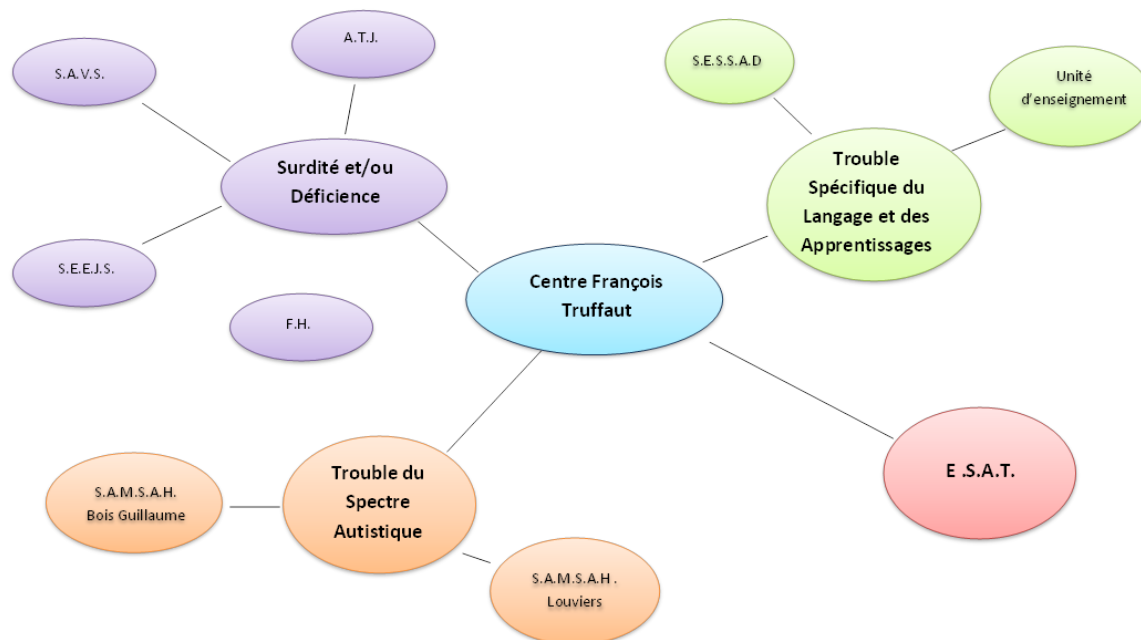
7.	Les prises en charge complexes.....	49
8.	Analyse et observation des événements indésirables.....	49
Vie du service		50
A.	La mise en œuvre du droit des usagers.....	50
B.	L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	51
C.	Actions d'éducation pour la santé.....	53
D.	L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	53
E.	Déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'age)	55
F.	Les faits marquants.....	55
IV.	Les Troubles du Spectre Autistique.....	57
Activité et population accueillie.....		57
A.	L'activité	57
1.	Les habilitations.....	57
2.	Le nombre d'adhérents suivis dans l'année	57
B.	Les mouvements	58
1.	Les mouvements externes et internes.....	58
2.	Le nombre de sorties par orientation	59
C.	Les personnes accueillies	59
1.	Profil des personnes accueillies	59
2.	La situation familiale et les liens parentaux.....	60
3.	La situation géographique et les transports.....	61
4.	Les mesures de placement et de protection	61
5.	La situation professionnelle ou étudiante	61
6.	La santé	62
7.	Les prises en charge complexes.....	63
8.	Analyse et observation des événements indésirables.....	63
Vie du service		64
A.	La mise en œuvre du droit des usagers.....	64
B.	L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	64
C.	Actions d'éducation pour la santé.....	65
D.	L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	65
E.	Déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'age)	66
F.	Les faits marquants.....	66
V.	Projet de service (objectifs et résultats, orientations).....	67
A.	Etat d'avancement de la mise en œuvre du projet de service.....	67

B.	Le plan d'amélioration continue de la qualité du service (PACQ S)	67
C.	L'évaluation interne réalisée en 2019	68
VI.	Bilan social / Hygiène sécurité et conditions de travail.....	70
A.	Les moyens humains.....	70
1.	Le tableau des emplois.....	70
2.	La pyramide des âges	71
3.	La répartition par sexe et l'ancienneté moyenne	71
4.	L'absentéisme	71
5.	La formation (dont HSCT et notamment proportion d'agents formés au secourisme et incendie).....	73
6.	Les heures supplémentaires cumulées par service et par unité au 31 décembre 2019 (non encore récupérées et non encore rémunérées).....	73
7.	Les accidents de travail et maladies professionnelles	74
8.	Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUEVRP)	75
9.	Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).....	77
10.	Les exercices d'évacuation, d'incendie et de plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs.....	77
B.	Les moyens matériels et structurels.....	79
1.	Bilan des travaux réalisés et plan annuel de travaux.....	79
2.	Investissements matériels	80
3.	Autres évolutions en termes de moyens	80
	Conclusion : Perspectives	81

Introduction

Le Centre François Truffaut, habilité pour 226 places, est organisé en 4 pôles de compétences :

- Le handicap auditif avec troubles associés,
- L'accompagnement par le travail,
- Les Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA),
- Les Troubles du Spectre Autistique (TSA).



S.A.M.S.A.H. : Service d'Accompagnement M dico-Social pour Adultes Handicap s

S.A.V.S. : Service d'Accompagnement   la Vie Sociale

S.E.S.S.A.D. : Service d'Education Sp ciale et de Soins   Domicile

F.H. : Foyer d'H bergement

E.S.A.T. : Etablissement et Services d'Aide par le Travail

S.E.E.J.S. : Service d'Enseignement et d'Education pour Jeunes Sourds

En 2019, le Centre Fran ois Truffaut a poursuivi sa dynamique de changement et d'adaptation des dispositifs dans le cadre de son **Projet de Service 2018-2022**. Un des axes principaux consistant   l'inclusion des enfants en situation de handicap que nous accompagnons, apr s un travail d'une ann e scolaire (2018-2019), une **2^{ me} unit  d'enseignement externalis e TSLA** a vu le jour,   compter de septembre 2019 au sein de l' cole  l mentaire Maupassant   Canteleu. L'ann e 2019 a  galement  t  marqu e par le **d m nagement du SAMSAM-SAVS**, dans des locaux r nov s au c ur de la ville de Rouen. Les nouveaux locaux, accessibles pour les adh rents (transport en commun, locaux adapt s aux profils sensoriels), sont situ s   proximit  imm diate des partenaires institutionnels (CPAM, CAF, MDPH...). De plus, l'am nagement int rieur permet une meilleure qualit  de travail des professionnels (bureaux partag s et non « open space »).

D'autre part, l'ensemble des services opérationnels de l'IDEFHI a conduit, en 2019, leur **évaluation interne**, avec une méthodologie commune et le pilotage par le chargé de mission Qualité de la Direction des Politiques d'Accompagnement. Cette évaluation interne s'est réalisée de manière participative, autant des professionnels que des usagers et leurs familles. Le rapport final du Centre François Truffaut, présenté en dialogue de gestion avec la Direction Générale, ainsi qu'aux instances (CTE et CA) fait apparaître 54 préconisations dont 26 sont communes à l'ensemble des unités du CFT.

La volonté du Centre François Truffaut de s'inscrire dans une adaptation de son offre et de ses dispositifs, s'est traduit en 2019 par son investissement dans **des réponses à appel à projet** sur le territoire :

- Création d'un dispositif de logement inclusif de 18 places, en collaboration avec l'Association La Clé, sur le territoire de Rouen, pour les publics avec TSA ou handicap psychique,
- Extension de 15 places du SAVS, élargissant son accompagnement notamment au public TSA, fonctionnant en dispositif combiné avec le SAMSAH 76,
- Extension de 7 places TSA du SAMSAH 76, sur les territoires de Rouen et Dieppe.

Ces différents projets ont été retenus par l'ARS et le Conseil Départemental de la Seine-Maritime. Leurs mises en place seront effectives courant 2020 et 2021 (3 places SAMSAH).

Toujours dans l'esprit d'adapter l'offre et les dispositifs aux besoins sur le territoire et dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu aux usagers, les différents services du champ du Handicap de l'IDEFHI dont le Centre François Truffaut, ont mené durant l'année 2019 les travaux de construction du prochain Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) conjointement avec l'ARS et les Conseils Départementaux de la Seine-Maritime et de l'Eure. Le **CPOM 2020-2024**, sera construit autour de 3 objectifs :

- Développer les organisations et pratiques permettant de structurer **des parcours inclusifs** avec les acteurs de droit commun et les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales
- Développer **la qualité de l'accompagnement** en associant les usagers et leur environnement social et familial
- **Adapter l'offre** afin de répondre aux besoins et spécificité du public et renforcer l'efficience

Ce rapport d'activité se veut volontairement synthétique pour permettre une lecture facilitée des 4 pôles de compétences du CFT réunissant 9 unités aux modalités d'accompagnements et publics divers.

I. La Surdit  et/ou D ficiency

Activit  et population accueillie

A. L'activit 

1. Les habilitations

	Nb de jours d'ouverture	Age	Au 01 janvier 2019
SEEJS	210	7 � 20 ans	18
ATJ	220	Adultes	24
FH	365	Adultes	24
SAVS	313	Adultes	15

La capacit  d'accueil du **SEEJS** n'est plus en ad quation avec les besoins. En effet peu d'orientation MDPH sont formul es en lien avec l' volution m dicale permettant un maintien en milieu ordinaire.

L'Atelier de jour est habilit  pour l'accueil de 24 adultes. Toutefois, l'effectif accompagn  peut  tre l g rement sup rieur, du fait des am nagements individualis s qui peuvent conduire   ajuster le temps de pr sence   l'Atelier de jour   la situation de l'adulte (temps partag  avec l'ESAT, temps partiel pour r pondre   une probl matique de sant  ou de vieillissement, ...).

Le Foyer d'h bergement dispose d'une capacit  d'accueil permanent de 25 places et d'une place en accueil temporaire. Ces places sont r parties entre l'h bergement collectif (12+1), situ  sur le site de Canteleu, et les h bergements regroup  (10) et diffus (3) situ s, quant   eux, sur la commune de D ville-l s-Rouen.

2. Le nombre de journ es r alis es

	SEEJS		Taux d'occ	Atelier de jour		Taux d'occ	Foyer H�bergement		Taux d'occ
	Pr�v.	R�al.	R�alis�	Pr�v.	R�al.	R�alis�	Pr�v.	R�al.	R�alis�
2017	3201	3372	89%	5174	5100	97%	8616	9112	104%
2018	3515	2980	79%	5174	4660	88%	8585	9195	105%
2019	3515	2385	63%	5174	4623	88%	8888	9357	99%

L'activit  de **l'Atelier de jour** est rest e stable par rapport   l'ann e 2018, en lien d'une part, avec les am nagements horaires r alis s pour adapter l'accompagnement aux situations des adultes accueillis, et d'autre part, avec le temps d'immersion pr alable n cessaire   l'admission de l'adulte ayant rejoint le groupe.

3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année

	SEEJS		ATJ	FH	SAVS
	de janvier à juillet	de septembre à décembre	Au 31 décembre 2019		
2017	21	17	26	25	16
2018	17	13	23	26	14
2019	13	13	24	25	14

A l'Atelier de jour, en plus de ces accompagnements à moyen et long cours, l'équipe a accueilli 6 usagers dans le cadre de stages, dont 3 suivis à l'IME Le Chant du loup et 1 travaillant à l'ESAT.

B. Les mouvements

1. Les mouvements externes et internes

	SEEJS		ATJ		FH		SAVS	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
2017	3	7		1	1	0	1	0
2018	2	5		3	1		1	4
2019	1	1	1	0	0	1	3	3

L'Atelier de jour a réalisé l'admission d'une adulte en 2019, suite à la réalisation de deux stages d'immersion. Originaire de Tunisie, elle est arrivée en France durant l'année 2018.

Au SAVS, les mouvements de cette année sont caractérisés par l'admission de 3 adultes (dont 1 adulte provenant du FH) en accompagnement global et 3 sorties. 1 personne reste en accompagnement ponctuel.

Le SAVS envisage plusieurs éventuelles entrées et sorties pour l'année suivante.

2. Le nombre d'accueils préparés et d'urgence

Tous les accueils sont préparés.

3. Le nombre de sorties par orientation

Une seule sortie du SEEJS (une jeune de 20 ans) a été réalisée en novembre 2019 vers un ESAT dans l'Eure, proche du domicile familial.

Un résident bénéficiant du FH diffus et gagnant en autonomie a rejoint le SAVS.

Le SAVS a réalisé 3 sorties en 2019, des adhérents n'ayant plus besoin d'accompagnement médico-social.

C. Les personnes accueillies

1. Profil des personnes accueillies

SEEJS 31/12/19	7 / 15 ans	16 / 18 ans	19 / 20 ans
Garçon	3	2	1
Fille	4	3	

Le profil des personnes accueillies au sein du SEEJS a évolué ces dernières années. En effet, de plus en plus d'enfants sont appareillés avec des implants cochléaires. Outre le fait que les jeunes accueillis ont une surdité plus ou moins sévère, des retards scolaires prégnants sont constatés. Un enseignement spécialisé est nécessaire d'autant plus que les jeunes présentent également pour la plupart des troubles associés (déficience intellectuelle, troubles du comportement, troubles des acquisitions et des apprentissages) qui requièrent une prise en charge spécialisée et adaptée à chaque profil.

Sur les 14 jeunes accueillis, depuis septembre 2019 (13 depuis décembre). 4 sont demi-pensionnaires compte tenu de la proximité du domicile familial. Les dix autres (de janvier à juillet) sont internes (9 depuis décembre), du lundi au vendredi et la moitié des vacances scolaires. Une jeune est en accueil séquentiel (départ le mardi après la classe et retour le jeudi matin). Les demi-pensionnaires sont présents le mercredi matin jusqu'à 13 h 30. (Certains restent jusqu'en fin d'après-midi).

Des aménagements sont discutés avec les familles lorsqu'elles en font la demande. Ainsi la jeune accueillie en séquentiel sera présente toute la semaine en période de stage. Un autre élève reste à son domicile pour le moment durant les périodes des vacances scolaires.

ATJ 31/12/19	18 / 25 ans	26 / 35 ans	36 / 45 ans	46 / 55 ans	56 et +
Homme	1	1	6	6	
Femme	1	2	2	5	

Les profils et les problématiques des personnes accueillies à l'**Atelier de jour** et au **Foyer d'Hébergement** sont variés. La prédominance est la déficience intellectuelle associée pour la majorité des adultes à une surdité. D'autres personnes présentent des troubles psychologiques et psychiatriques qui se sont accentués au cours de l'année. Un usager est aphasique et dyspraxique. Certains ont des troubles neurologiques. Depuis plusieurs années, nous observons le vieillissement de la population qui engendre davantage de soucis de santé, de difficultés dans les déplacements et une fatigabilité qui s'accroît.

FH 31/12/19	18 / 25 ans	26 / 35 ans	36 / 45 ans	46 / 55 ans	56 et +
Homme	1	1	8	6	
Femme	1	1	1	6	

SAVS 31/12/19	18 / 25 ans	26 / 35 ans	36/ 45 ans	46 / 55 ans	56 et +
Homme		1	1	3	
Femme		2	4	2	1

Les adultes accompagnés par le **SAVS** en 2019 sont tous sourds et présentent des déficiences intellectuelles impactant leur autonomie, des troubles associés ou des déficits moteurs. Deux adultes sont porteurs du syndrome d'Usher.

La formation d'un professionnel pour un diplôme référent Surdicécité permet à l'équipe d'accompagner ces adultes et leur famille dans la mise en place de moyens de compensation et/ou des réponses plus pertinentes avec des accompagnements en lien potentiel avec le réseau Handicap Rare pour les cas complexes.

2. La situation familiale et les liens parentaux

Le SEEJS

Mariés	Divorcés	Instance de divorce	Adoption simple
6	6	1	1

L'atelier de Jour

Autonomie en appartement	FH (CFT)	Domicile familial
2	18	4

Parmi les adultes accompagnés par l'**Atelier de jour**, la majorité vit au Foyer d'hébergement du CFT (18). Les autres adultes vivent, soit au domicile familial (5), soit en autonomie (2).

Le Foyer d'Hébergement

Sur l'unité collective, les situations familiales divergent selon les personnes

Certains ont encore un contexte familial autour d'eux qui leur permettent d'être accueillis régulièrement voir tous les weekends. Ce sont les parents ou des parents proches qui ont suppléés au rôle de parents.

D'autres n'ont plus de famille ou une famille qui ne peut ou ne veut maintenir des liens réguliers. Trois de nos usagers sont dans un certain isolement. L'équipe tend d'éviter la rupture de ces derniers liens en sollicitant de temps à autres ou en proposant des visites sur le FH, ou des visites à domicile. Il est à noter que les familles ou assistantes maternelles si elles répondent positivement 2 ou 3 fois par an ne font jamais la démarche de prendre des nouvelles ou de proposer un accueil.

La grande majorité des adultes étant assez âgée, leur famille l'est d'autant plus. Le maintien des liens, le risque d'isolement vont être des thèmes qui vont se complexifier dans l'avenir.

Sur l'unité appartements, 2 personnes ont pu, à la faveur de la réorganisation du dispositif, accéder à une vie de couple, ce qu'elles souhaitaient depuis plusieurs années.

Deux adultes vivent en colocation, dans l'attente de l'attribution par le bailleur social partenaire de 2 logements de type 2. Si les colocataires étaient partants, ils manifestent maintenant leurs désirs d'avoir chacun son appartement. Les demandes sont régulières et nous constatons un essoufflement de la part et d'autre des deux adultes. Nos échanges avec Habitat 76, partenaire de notre FH, avancent dans ce sens.

Le SAVS

Le SAVS a accompagné en 2019, 18 personnes sourdes âgées de 30 à 60 ans :

- 17 accompagnements globaux,
- 1 accompagnement ponctuel.

Situation professionnelle :

- 10 personnes travaillent en ESAT (exclusivement à l'IDEFHI),
- 5 personnes sont en recherche d'emploi (3 en milieu protégé et 2 en milieu ordinaire dont 1 personne entrée en formation fin 2019),
- 2 personnes bénéficient d'un accompagnement en atelier de jour,
- 1 personne travaille en 2019 en milieu ordinaire.

Situation Familiale :

célibataire	Femmes seules avec enfant	Homme seul avec enfant	couple avec enfant	couple sans enfant
13	2	1	1	1

3. Les transports

SEEJS	Nombre	Proportion
Rouen	2	15%
Deville/Malaunay/Monville/ Notre Dame de Bondeville/ Isneauville/ Maromme	1	8%
Oissel/Gd Couronne/SER/Quevilly/Sotteville les Rouen	2	15%
Bernay	1	8%
Le Havre/Gonfreville l'Orcher	4	31%
Doudeville/Le Trait	1	8%
Auffay	1	8%
Evreux pour l'internat et sa région	1	8%
Pont Audemer	1	8%
TOTAL	14	100%

Etant donné que le département de l'Eure n'est pas doté d'un dispositif comme le **SEEJS**, celui-ci accueille encore 2 usagers en internat de ce département.

Pour les plus jeunes et les moins autonomes du SEEJS, les trajets se font en taxi mutualisé ou non avec les TSLA et l'IME du domicile à l'établissement. Les plus autonomes font le trajet en transports en commun (Train, car VTNI, bus), aussi pour se rendre en orthophonie, en activités extérieures, au collège, au lycée et en stage à l'extérieur de l'IDFHI.

	Nombre d'enfants	Nombre de tournée
SEEJS interne	9	4
SEEJS semi interne	4	3

Les transports en commun sont privilégiés au quotidien pour amener à une plus grande autonomie du jeune. Au préalable un travail de repérage des lieux et de sécurisation est effectué avec l'équipe éducative. Les familles sont consultées et sont partie prenante de cette démarche qu'il s'agisse des rendez-vous médicaux et/ou des séances d'orthophonie. Les jeunes eux-mêmes sont demandeurs d'être le plus autonome possible dans leurs déplacements. Ainsi certains d'entre eux détiennent une carte de bus annuelle, pour les autres des cartes de bus leurs sont remises par les éducateurs selon leurs besoins.

En ce qui concerne les adultes vivant au Foyer d'hébergement de Déville-lès-Rouen, ils se rendent à l'**Atelier de jour** en transports en commun. Les adultes vivant au domicile parental y viennent, quant à eux, en taxi individuel.

Les résidents du **Foyer d'Hébergement** qui partent régulièrement en famille ont tous une destination hors département. Nous rencontrons de plus en plus de difficultés dans la mise en place de ces trajets : perte d'autonomie, restructuration des services de transport SNCF et TER qui complexifie les trajets et les réservations d'accompagnement (accès plus).

Le vieillissement de la population et de leur famille va entraîner l'accroissement des difficultés dans le maintien des liens.

L'ensemble des usagers suivis par le SAVS en 2019 vivent à Rouen et son agglomération dont 12 à Canteleu (souhait de proximité avec l'ESAT ou l'ATJ du CFT).

SAVS	2019
Rouen	2
Canteleu	12
Déville les Rouen/Maromme	2
Sotteville les Rouen	1
Bihorel	1
TOTAL	18

L'ensemble des adultes accompagnés utilisent les transports en commun, une utilise une voiture sans permis et deux autres se déplacent en scooter.

4. Les mesures de placement et de protection

L'Atelier de jour :

- 12 personnes sont bénéficiaires d'une mesure de tutelle,
- 2 personnes sont bénéficiaires d'une mesure de curatelle et 4 personnes d'une mesure de curatelle renforcée,
- 6 personnes n'ont pas de mesure de protection juridique.

Le Foyer d'hébergement :

- 16 personnes bénéficient d'une mesure de protection juridique exercée par une association,
- 5 personnes bénéficient d'une mesure de protection juridique exercée par la famille,
- 4 personnes n'ont à ce jour aucune mesure de protection juridique.

Le SAVS :

- 1 personne bénéficie d'une curatelle simple (exercée par la famille),
- 8 personnes bénéficient d'une curatelle renforcée (7 mesures assurées par une association, 1 familiale),
- 2 personnes bénéficient d'une tutelle (Association),
- 7 personnes sans mesures de protection juridique.

5. La scolarité au SEEJS

L'unité pédagogique a poursuivi la mise en œuvre du projet pédagogique rédigé en 2018. Le fonctionnement reste identique à l'année scolaire précédente. Les groupes sont constitués en fonction des niveaux scolaires et de la présence ou non de troubles du comportement permettant d'envisager une inclusion scolaire pour certains, dans le cadre de l'unité d'enseignement externalisée au collège Le Cèdre à Canteleu.

Personnel enseignant présent sur l'UE

L'Education Nationale met à disposition 2 postes sur le service SEEJS : 1 enseignante est titulaire du CAPPEI et 1 en cours de formation (en binôme pour assurer les remplacements). L'équipe pédagogique est coordonnée par la Directrice Pédagogique de l'IDEFHI et 1 enseignante coordonne les PSA et le suivi des stages.

Enseignement dispensé dans les groupes de besoins et évaluation des élèves

Les enseignements se font en référence aux programmes officiels de l'Education Nationale en vigueur. Les enseignants adaptent les contenus, les rythmes et les méthodes d'apprentissage pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves et participent à l'élaboration de leur projet personnalisé.

Les enseignants évaluent régulièrement les élèves mais des temps forts sont à noter (évaluations diagnostiques de rentrée scolaire, évaluations semestrielles avec transmission aux familles des bilans scolaires, évaluations sommatives en fin d'année pour dégager les axes de progrès sur l'année et réévaluer le projet pédagogique). A l'occasion des E.S.S., un GEVA-Sco est renseigné par l'enseignant. Aucun élève n'a participé aux évaluations nationales ou départementales en 2019.

Les progrès de l'enfant et les axes de travail sont communiqués aux familles lors de rendez-vous pris avec l'enseignant ainsi que par la transmission d'un bulletin semestriel (fin janvier et fin juin). Une copie de ce bulletin est indexée au dossier de l'enfant. Ce livret d'évaluation est basé sur le référentiel du Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN).

Qualifications et certifications obtenues :

Une élève a validé son CFG lors de la session de 2019.

Un usager a obtenu un CAP en Electricité, Maintenance Bât. Collectivités.

Lieux d'enseignement au sein du service et unités d'enseignement externalisées (U.E.E.)

Deux classes sont présentes sur le site, au bâtiment 53 (2 classes TSLA + 2 classes SEEJS).

Une U.E.E. pour les élèves du SEEJS est implantée au Collège Le Cèdre, à Canteleu. La classe a lieu les mardis, jeudis et vendredis matin, et le lundi matin depuis la rentrée 2019. Les élèves participent au temps de restauration scolaire au sein du collège ces jours-là.

Depuis septembre 2019, les P.S.A. ne sont plus mis en œuvre pour les élèves d'élémentaire et de collège. Ils ont été abandonnés au profit des inclusions individuelles dans le cadre des conventions des U.E.E. A partir de septembre 2019, 6 élèves ont bénéficié d'une inclusion individuelle : 3 élèves en classe de 3^{ème} en EPS et 3 élèves en classe de 4^{ème} en EPS.

Un élève du SEEJS est encore cette année en PSA à temps complet en bac pro ORganisation Gros Œuvre (ORGO, poursuite du cycle d'études entamé l'an dernier).

Organisation des temps scolaires

Les élèves sont scolarisés à temps plein. Les temps d'inclusion individuelle sont priorisés au maximum selon les possibilités des élèves et les capacités d'accueil du collège Le Cèdre qui accueille l'UEE. Les prises en charge thérapeutiques, éducatives et cours L.S.F. ont lieu sur le temps de classe.

En lien avec l'équipe pédagogique, cinq périodes de stage de deux semaines réparties sur l'année concernent cinq jeunes. L'équipe éducative se charge de la recherche de terrain de stage, présentation du jeune, bilans de stage (en présence de l'interprète autant que possible). Le professeur de LSF intervient sur les après-midi du lundi, mardi, jeudi et vendredi auprès de 5 groupes différenciés (niveaux et âge des élèves) durant 1h30. Il peut également intervenir en binôme avec l'enseignant.

Sorties et projets pédagogiques

De nombreuses sorties et animations pédagogiques ont été réalisées au cours de l'année 2019. On peut noter particulièrement des représentations au théâtre CDN, sorties et croisière lors de l'Armada, Panorama XXL..., rencontres sportives organisées par la cellule animation de l'IDEFHI : les olympiades de vélo, journée sport et handicap.

Différents projets pédagogiques sont menés au cours des années scolaires. Ils peuvent ne concerner que les enseignants ou être menés conjointement avec d'autres professionnels dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire.

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, on peut recenser les projets suivants :

- 2 ateliers « initiation à la LSF » en co-intervention avec une éducatrice signante pour les groupes 1 et 2 des TSLA afin d'initier les enfants à la culture sourde, de favoriser les contacts avec les élèves du SEEJS sur les temps de récréation partagés et d'offrir un support de communication alternatif à certains élèves pour les étayer dans leurs difficultés expressives,
- Groupe de travail sur les émotions en co-intervention avec la psychologue clinicienne,
- Participation au projet « l'IDEFHI fait son cinéma » avec 2 classes de 4^{ème} du collège St Victrice de Bihorel : réalisation d'interviews de personnes en situation de handicap.

Pour l'année 2019/2020, différents projets pédagogiques vont être mis en place :

- Projet « découverte du monde professionnel » : mise en situation de stage et rédaction de rapports de stage, des ateliers sur le CV, la lettre de motivation présentés par Olivier Lecourt, chargé d'insertion ;
- Participation au projet théâtre du réseau REP de Canteleu pour les 6 élèves de l'UEE avec une intervenante d'une association de théâtre ;
- Projet « Lecture » en co-intervention avec le professeur de LSF,
- Travail sur les thèmes de la vie quotidienne, les sciences et l'actualité en co-intervention avec une éducatrice pour le groupe de l'UEE, participation au club ciné du collège.

6. La santé

Le SEEJS

➤ Accompagnement médical et infirmier

Nous avons recruté 2 infirmières en 2019 : l'une d'entre elle a démissionné (pour mettre en œuvre un projet personnel), l'autre infirmière a pris ses fonctions en novembre 2019.

L'infirmière assure le suivi quotidien des jeunes, la prise de rendez-vous médicaux et coordonne les consultations avec le médecin des usagers (visites annuelles obligatoires avec invitation des parents, visite d'admission, 1 PAI en 2019).

Quand c'est possible, les parents se chargent d'accompagner leurs enfants aux rendez-vous médicaux. Toutefois, l'éloignement géographique ou la répétition des suivis de santé amènent les éducateurs ou l'infirmière à prendre en charge ces accompagnements. Ceux-ci sont variés et peuvent concerner l'orthodontiste, l'orthoptiste, le planning familial, l'ophtalmologue etc... Le CHU de Rouen ayant un partenariat avec Liesse (service interprète) nous privilégions ce lieu pour les rendez-vous. Cela facilite les échanges et la communication.

➤ Prise en charge psychomotricité (0,10 ETP)

Les suivis psychomoteurs sont répartis de la façon suivante :

- suivi en individuel de manière hebdomadaire (4 suivis en 2019)
- un créneau est dédié aux bilans psychomoteurs
- comme tous les professionnels, participation aux réunions d'équipe, PAP, travail avec la famille.

➤ Prise en charge orthophonique

Un suivi sur site est assuré par l'orthophoniste salariée à 30% maîtrisant la LSF auprès de 4 enfants au rythme de 1 à 2 séances par semaine. Son travail, essentiellement en relation duelle, concerne la voix, le langage oral et écrit, la communication. Il lui est possible d'élaborer un travail de groupe avec un autre professionnel, principalement une enseignante. Elle participe également aux réunions de synthèse d'enfant et aux réunions institutionnelles et travaille en lien direct avec les équipes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques.

Un suivi hors site est organisé auprès de 3 orthophonistes libérales (convention) pour les plus autonomes. 6 jeunes sont concernés et se rendent à raison d'une à deux fois par semaine en séances sur Rouen ou Canteleu.

Que ce soit en interne ou en externe, des comptes rendus de bilan et des notes d'évolution pour chacun des enfants sont rédigés et communiqués aux parents lors des rencontres.

➤ Accompagnement psychologique

Le suivi psychologique des jeunes sourds est assuré en interne du fait de la spécificité de la communication en Langue des Signes Française, dont peu de professionnels extérieurs font usage. Depuis janvier 2017, la prise en charge des frais d'interprète par les CMP, CMPP, et les services ambulatoires des centres hospitaliers de la région rendent plus aisées les éventuelles orientations vers les psychiatres extérieurs. Une famille a pu, depuis, bénéficier de ces modalités.

Au sein des SEEJS, la psychologue assure toutes les références. Certains jeunes sont suivis à raison d'une fois par semaine (6), une fois toutes les deux semaines (4), mensuellement (1) ou ponctuellement (en fonction des besoins et des demandes, dans le cadre du PAP, d'un projet, d'une demande de l'enfant, de la famille ou d'un professionnel).

D'autres rencontres peuvent avoir lieu notamment des entretiens d'observation à l'arrivée de l'enfant (2 ou 3 séances), des bilans/tests (psychométriques, projectifs), rencontres familles...

L'Atelier de Jour

L'équipe de l'Atelier de jour participe à l'accompagnement de la santé des adultes de manière moins étroite que leurs collègues du Foyer d'hébergement. Ainsi, au quotidien, il s'agit de coordonner les agendas des adultes entre l'Atelier de jour et leur lieu de vie afin de faciliter la présence aux rendez-vous médicaux et paramédicaux. Il s'agit aussi d'encourager les bonnes pratiques alimentaires au moment des repas du midi ou des ateliers « cuisine », ainsi que les bonnes pratiques d'hygiène au quotidien (retour des activités sportives, médiation autour de l'atelier esthétique, ...).

Le Foyer d'Hébergement

Depuis plusieurs années, il est fait état au sein des rapports d'activité de certains signes de vieillissement des adultes accompagnés au sein des deux dispositifs d'hébergement : fragilité des personnes handicapées, vieillissement corporelle et apparition de maladies telles diabète... A cela s'ajoute l'usure des corps après l'absorption de lourds traitements psychiatriques pour certains.

Nombreux sont ceux qui ont des douleurs chroniques, des problèmes liés à la marche, des problèmes de santé récurrents... La marche et les déplacements posent de plus en plus de difficultés (mise en place en 2020 d'un transport taxi pour 4 adultes fréquentant l'ATJ). Le parcours santé qui en découle est de plus en plus ciblé (spécialistes) nécessitant l'accompagnement éducatif (transport et compréhension) résultant de la perte d'autonomie.

De même, les troubles psychologiques sont en perpétuelles évolutions et les accompagnements deviennent de plus en plus spécifiques et globaux. Il y a une réelle perte d'autonomie et certaines situations méritent une réorientation vers des établissements plus caractérisés. La surdit  n'est plus le seul facteur handicapant. Les troubles psychologiques deviennent pour certains de plus en plus envahissants, l'avanc  en  ge devient une r elle question quant   l'accompagnement au quotidien.

Le SAVS

En 2019, le SAVS a accompagné, 10 personnes avec d'importantes problématiques de santé (diabète, pathologie cardiaque, pathologie psychiatrique...) ce qui représente la moitié des usagers. 2 d'entre elles sont atteintes du syndrome d'Usher.

7. Les prises en charge complexes

Une des premières complexités de la prise en charge en **hébergement** est liée au suivi médical : usagers qui ne savent pas décrire, alerter en cas de maux, certains symptômes sont

difficilement décelables du fait de leur handicap. Le handicap psychique nécessite un travail en partenariat avec les CMP et psychiatres, particulièrement sur l'année 2019 : l'un de nos usagers relativement stabilisé depuis quelques années à "décompenser". Son agitation et sa violence a entraîné une déstabilisation du groupe et généré peur et angoisse chez les autres. Malgré le travail de concert avec le CMP et le CHS, la situation n'est pas entièrement stabilisée fin 2019.

Un adulte du dispositif d'hébergement diffus (vie plus autonome, souvent en préparation d'une orientation SAVS) a fait de mauvais choix (notamment en termes de fréquentations) ce qui a nécessité de l'éloigner de cette situation le dépassant afin de le protéger. Il a donc intégré le dispositif collectif afin de retrouver un certain équilibre en vue d'être réorienté dans une structure plus cadrante (réorientation FH classique début 2020).

8. Analyse et observation des événements indésirables

SEEJS	Nombre d'E.I.
Auteur d'actes et de comportements hétéro-agressifs (menaces verbales, violences envers autrui, possession d'objets dangereux, ...)	9
Auteur d'incivilités et actes délictueux (dégradation, vol/receL, vente de stupéfiants, ...)	1
TOTAL	10

Un jeune est concerné par 7 événements indésirables et un autre par deux. Chaque événement indésirable a fait l'objet d'un rappel à la règle et à la Loi par le responsable d'unité ou l'adjointe de direction.

FH	Nombre d'E.I.
Auteur d'actes et de comportements hétéro-agressifs (menaces verbales, violences envers autrui, possession d'objets dangereux, ...)	4
Auteur d'actes et de comportements auto-agressifs	1
TOTAL	5

Un signalement pour adulte vulnérable a été fait auprès du procureur de la république. Un adulte est concerné par deux événements indésirables en lien avec sa pathologie.

Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

Un travail pluridisciplinaire sur le livret d'accueil du **SEEJS** a été réalisé. Il se veut plus lisible et accessible au public accueilli, sous forme de bande dessinée. Il a été finalisé en juin 2019.

En 2019, 3 CVS se sont tenus, en présence des mêmes représentants des familles, un jeune du SEEJS représente le CFT au Conseil des Usagers de l'IDFHI

Le calendrier d'élaboration et de révision des PAP est établi en année scolaire, en lien avec le fonctionnement du SEEJS :

- Un calendrier d'organisation des Synthèses, PAP et ESS établi par l'équipe éducative a été transmis à l'équipe pluridisciplinaire en septembre dernier.
- Lors de chaque synthèse, sont fixés ensemble les objectifs communs que l'éducateur référent retranscrira sur le document du PAP (zone de partage)
- Les parents sont consultés pour recueillir leur avis, besoins et attentes avant la date du PAP qui leur est communiquée 15 jours avant afin de leur permettre d'être présent.
- Lors du PAP, l'équipe est restreinte afin de permettre à l'enfant et sa famille de s'exprimer pleinement, sans timidité.

Le PAP du jeune admis en septembre 2019 est en cours d'élaboration.

PAP établis	PAP exposés et signés par la famille	contrats de séjour
11	11	14/14

L'Atelier de jour et le **Foyer d'hébergement** ont des instances de participation sociale communes : le CVS et le café des parents. En 2019, 3 CVS se sont déroulés, ainsi que 1 « café des parents » (thème libre).

En parallèle, 2 réunions d'expression pour les usagers se sont tenues à l'Atelier de jour en 2019 et des réunions trimestrielles ont lieu au FH, en présence de l'interprète.

Le repas des familles a été organisé le 21 juin 2019.

Durant cette année, 12 PAP ont été réactualisés au **SAVS**. Les PAP des personnes sortantes n'ont pas nécessité de réactualisation et les personnes dont l'accompagnement a débuté courant 2019 sont en cours d'élaboration.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

Le SEEJS :

Lien avec les familles

Les visites à domicile avec la présence de la psychologue et/ou de l'assistante sociale, et/ou l'éducateur référent du service, sont maintenant plus fréquentes.

Les familles des jeunes qui ont quitté le service à la fin de l'année scolaire nous sollicitent de façon ponctuelle. Les liens créés au fil des années y sont pour beaucoup.

La mise en place de rendez-vous « famille/interprète/éducateur » lorsqu'une situation nécessite une médiation permet la clarification de situations particulières ou difficiles.

La kermesse est un moment important, convivial, où parents, enfants et professionnels échangent de façon plus informelle. Chaque famille peut s'investir dans l'organisation de cette journée avec les équipes éducatives et pédagogiques.

Une prestation spécifique : l'Interprétariat

Les interprètes interviennent principalement pendant les heures de classe afin de traduire les cours dans leur intégralité et donc de permettre l'accessibilité aux élèves. Dans ce cadre, une interprète intervient à raison de 2 fois par semaine pour un élève en bac professionnel au lycée Le Corbusier. En dehors du PSA, les interprètes sont intervenues en classe à raison d'une heure par semaine pour un cours d'histoire en binôme avec l'enseignante.

Par ailleurs, l'interprète intervient pour traduire les visites médicales, les CVS, des examens, quelques rendez-vous personnels à l'extérieur, ponctuellement des bilans psychologiques, des projets menés en lien avec des intervenants extérieurs (théâtre, sensibilisation santé,...).

L'Atelier de Jour

Les activités

Complétant la palette d'activités existante, l'activité « djembé » a été mise en place en 2019.

Réalisée sur un parquet de bois, elle permet aux adultes sourds l'accès à une expérience sensorielle : ressentir les vibrations au rythme des percussions.

Dans une dynamique inclusive, différentes sorties ont été organisées : participation à des compétitions (compétition de gymnastique douce adaptée, concours de pétanque avec le club de Canteleu, ...), sorties sportives (journée handisport, golf, ...) et sorties « détente » (cinéma, bowling, billard, journée internationale du cerf-volant à Dieppe, ...).

Les séjours

Les séjours représentent des outils de travail importants. Ils permettent aux adultes de s'accorder une « pause » en coupant le rythme atelier de jour / hébergements, de changer d'environnement ou encore de visiter des lieux touristiques.

Pour l'équipe éducative, c'est l'occasion d'observer les adultes dans un autre contexte. Ils permettent également aux usagers externes de pouvoir partir quelques jours, d'acquérir une autonomie en se coupant de l'environnement familial. C'est également l'opportunité pour les familles de s'accorder quelques jours, elles qui sont pour la plupart seules avec leurs enfants. Quatre séjours ont été organisés en 2019 : 2 « chantiers nature » se sont déroulés à Lizio (56), 1 séjour à la montagne à Bussang (Vosges), 1 séjour « esthétique » dans le Pas de Calais.

Le Foyer d'Hébergement

L'année 2019 a été riche tant au niveau des accompagnements que dans la prise en charge au quotidien des adultes des deux nouveaux dispositifs d'hébergement.

Au sein de l'hébergement collectif, la restructuration a permis de faciliter la vie des personnes en perte d'autonomie. Cette nouvelle domiciliation a nécessité de construire un réseau, principalement de santé au plus proche du domicile des résidents, travail conséquent pour l'équipe éducative (de même pour l'équipe éducative du l'habitat regroupé). Ce nouveau mode de vie a également engendré la vigilance de l'équipe afin que les résidents ne s'installent pas dans une dépendance et une facilité de vie en se faisant accompagner pour des activités qu'ils peuvent encore gérer seuls.

Sur le dispositif d'habitat regroupé, dans le même contexte d'emménagement fin 2018 (Septembre), l'équipe éducative s'est employée en 2019, à inscrire le FH et ses résidents au sein de l'immeuble et dans la vie de la cité : apprendre à vivre avec le voisinage, aller à sa rencontre, sensibiliser à la surdit  et partager la LSF... aujourd'hui, les résidents, en fonction de leur personnalité, ont réussi à tisser des liens de proximité.

Sur les deux hébergements, les adultes ont rapidement pris possession et investi leur chambre/appartement (personnalisation, achat de nouveaux mobiliers et décorations...).

Le SAVS

Les interventions du SAVS s'articulent entre des visites à domicile (VAD) et des rencontres au sein des locaux ainsi que des accompagnements spécifiques sur l'extérieur. Le SAVS conseille, oriente et favorise l'accès aux soins dispositifs de droit commun.

Un travail de réorganisation du SAVS, initié avec l'arrivée d'un nouveau responsable en novembre 2018, s'est poursuivi en 2019. En effet, certains adhérents sont accompagnés par le SAVS depuis 11 ans, date de création du service. Face à ce constat, un travail est en cours et aboutira en 2020, notamment à travers :

- La ré-évaluation des modes d'accompagnement face à des temps de suivi très longs,
- Les Mouvements à envisager dans les effectifs (réorientations, entrées, sorties du dispositif),
- La réorganisation des missions et des interventions du SAVS, les modalités et durées d'accompagnement.

C. Actions d'éducation pour la santé

Les actions d'éducation pour la santé se font au quotidien au **SEEJS**, via les prises en charge différentes. Il semble cependant nécessaire que des ateliers de prévention sur la santé et la vie affective et sexuelle soient portés par le service. Ce besoin, repéré lors des travaux du Projet de Service 2018-2022, a amené à l'élaboration de fiches actions afin d'investir cette thématique. Il est à noter, dans ce cadre l'intervention du CRIAVS initié en 2018. D'autre part, une sensibilisation sur les dangers des écrans a été réalisée avec le concours de la Gendarmerie de Canteleu.

Sur les **dispositifs d'hébergement**, en dehors des actions quotidiennes, accompagnement, conseil hygiène corporelles et vestimentaires qui sont une nécessité, la mise en place d'un groupe de Vie affective et Sexuelle en 2019 est à noter.

D'autre part, en lien également avec les travaux du PS, une réflexion sur le vieillissement des personnes handicapées est amorcée pour les services d'accompagnement adultes avec un handicap auditif : **ATJ, FH, SAVS et ESAT**. Une formation collective a été délivrée en 2019, et selon la fiche action, un groupe de travail sur ce sujet sera mis en place en 2020.

D. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

Une des missions du **SEEJS** est de favoriser une ouverture vers l'extérieur pour les jeunes accueillis. Ainsi, plusieurs projets ont été menés cette année. Certains enfants et adolescents sont inscrits dans des clubs sportifs sur Canteleu et ses alentours. Le Centre Dramatique de Rouen qui nous communique leur programmation adaptée aux jeunes sourds.

Durant l'année 2019, la Direction du CFT a également réactivé son réseau spécialisé dans l'accompagnement des enfants avec un handicap auditif afin d'échanger sur ses pratiques (Helen Keller, CROP Evreux, CRA Beethoven).

Enfin, le **SEEJS** reste un terrain de stage pour les métiers éducatifs.

Les partenariats de **l'Atelier de Jour** déjà en place ont perduré et ont pu être consolidés. Ainsi, les « coussins du cœur » confectionnés par les adultes ont été remis en présence de M. Gounel, Mme Melin et des personnes de l'Atelier de jour, au centre de Becquerel de Rouen à Madame Forestier, chirurgienne et Madame David, cadre de santé en janvier. Cette année, à la demande du centre de Becquerel, les usagers confectionnent des sacs à Redon.

De même, différents moments conviviaux ont été partagés avec des partenaires. Peuvent être cités, par exemple, la journée sportive inter établissements à Grugny, le repas dansant avec l'APF de Canteleu et le centre Normandie Lorraine, ou encore la fête de mardi gras en présence de résidents du foyer EPIFAJ.

Comme présenté précédemment, les équipes du **Foyer d'Hébergement**, ont développé un nouveau réseau médical et paramédical sur les communes et alentours des deux dispositifs : médecins généralistes mais aussi des kinésithérapeutes, podologue, dentiste, laboratoires, centre d'imagerie, pharmacie...

Dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité d'un usager, le **SAVS** a réalisé un travail de coordination de nouveaux partenaires autour de cette situation (Protection de l'Enfance, Centre Médico-Social...)

D'autre part, le SAVS a pu tisser des liens avec l'établissement La Ronce d'Evreux, afin de mener à bien le projet de vie d'un usager et la continuité de l'accompagnement par leur SAVS.

E. Déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'age)

Suite à la formation Sil'age effectuée en 2018 les équipes se sont familiarisées avec l'usage de l'outil, les cahiers de liaisons sont investis.

Cependant le déploiement de l'outil est encore en cours d'acquisition, certaines fonctionnalités ne sont pas encore exploitées, faute de temps, de maîtrise de l'outil informatique...

L'utilisation de l'outil peut apparaître comme chronophage pour les équipes (temps d'enregistrement, d'ouverture de session...), ce qui induit une utilisation souvent centrée sur l'administratif, les appels, les rendez-vous au détriment de l'observation de l'utilisateur peut-être.

F. Les faits marquants

Dans le cadre de l'élaboration du futur CPOM 2020-2024, la Direction du CFT a annoncé, au dernier trimestre 2019, la future fermeture du **SEEJS** aux professionnels ainsi qu'aux familles et usagers du service. Depuis, un travail de communication et de réorientation est mené avec les usagers et familles d'une part (réunions collectives, rencontre individualisées) et les établissements partenaires. De même, la Direction du CFT met tout en œuvre, avec la Direction des Ressources Humaines concernant la situation professionnelle des agents du SEEJS.

Le déménagement des locaux du **SAVS** et son installation à St Sever s'est faite en deux temps : locaux provisoires 6 mois, durant les travaux, puis dans locaux définitifs depuis octobre 2019. L'adaptation s'est faite rapidement et la localisation géographique présente des aspects pratiques évidents (transport, proximité du centre commercial et de différentes administrations comme la CAF ou la CPAM etc...). De plus, les locaux par eux-mêmes sont adaptés aux situations des personnes accueillies. Une salle de réunion spacieuse sera propice à la reprise des réunions d'information aux adhérents.

II. L'ESAT

Activité et population accueillie

A. L'activité

1. Les habilitations

Répartition des TH par atelier	Usagers présents	Dont Tps partiel			ETP
		80 %	75 %	50 %	
Boulangerie	7				7
Pâtisserie	12			5	9.5
Traiteur	8	2		1	7.1
Horticulture	7		1		6.75
Clos des roses	10	2	2	2	8.1
Magasin	2				2
Maraichage	9	1		2	7.8
	55	5	3	10	48.25
2018	54	4	5	7	47

L'ESAT dispose d'un agrément de 51 ETP (Equivalent Temps Plein). En 2019, 55 travailleurs handicapés étaient présents au sein des ateliers ce qui représente 48.25 ETP (*taux constaté fin 2019 – le taux peut être légèrement différent selon la date d'exécution du temps partiel*).

2. Le nombre de journées réalisées

Le taux d'occupation de l'ESAT n'est pas budgétairement significatif. Toutefois, deux indicateurs sont ici intéressants à suivre :

- Le nombre d'ETP réellement présents, tenant compte des temps partiels. Ce taux est de 48.25 ETP en 2019, en hausse par rapport à 2018 (47 ETP).

Cette légère augmentation est en lien avec l'embauche de 2 travailleurs handicapés à temps plein contre le départ d'un travailleur à temps partiel.

- Le nombre de jours d'absence des travailleurs handicapés, pouvant refléter une difficulté temporaire dans l'accompagnement médico-social, un besoin de réorientation professionnelle, un recadrage sur les droits et devoirs des usagers,...

	MALADIE	ABSENCES NON JUSTIFIEES	ACCIDENT TRAVAIL
2017	1537	273	244
2018	1613	76	375
2019	1898	645	109

Le nombre de jours d'absence a augmenté assez fortement entre 2018 et 2019, notamment pour ce qui concerne les maladies ordinaires et les absences non justifiées.

Les principales absences sont liées à des opérations, des hospitalisations, une grossesse et une convalescence suite à un problème cardiaque.

Trois travailleurs sont particulièrement identifiés comme peu motivés et souvent arrêtés. Pour deux d'entre eux, une demande de fin de contrat d'aide et de soutien a été réalisée auprès de la MDPH, sans réponse pour le moment.

Répartition des absences par atelier	AM	AT	Non justifié
Boulangerie	18		
Pâtisserie	835	7	
Traiteur	36	34	8
Horticulture	223	61	165
Clos des roses	211	4	393
Magasin	47	7	55
Maraichage	528	3	17
	1898	109	645

B. Les mouvements

1. Les mouvements externes et internes

	Entrée	Sortie	Solde
2016	1	2	54
2017	2	2	54
2018	4	4	54
2019	2	1	55

Origine des entrées : ESAT situé sur Evreux. L'objectif principal du travailleur était d'intégrer un établissement accompagnant des personnes sourdes, afin de favoriser sa communication et son épanouissement professionnel et social.

Commission d'admission :

En 2019, une commission d'admission et de suivi a été mise en place. Les objectifs de cette commission :

- Etude des demandes d'inscription sur liste d'attente : éléments administratifs, recueil et étude des informations concernant le parcours de l'utilisateur, perspective au sein de l'ESAT et dans le champ de l'inclusion professionnelle,...

- Mise à jour de la liste d'attente
- Point sur les périodes d'essai, décision de renouvellement, embauche
- Vision sur les PAP réalisés, planifiés, mise en stage et accueil de stagiaires, mise à disposition,...

A la fin de l'année 2019, la liste d'attente de l'ESAT comporte 11 personnes :

Atelier	Nombre de demandes d'intégrations	Date des demandes
Boulangerie	1	2019
Pâtisserie	2	2018
Traiteur	2	2018 dont 1 demande à réactualiser
Les Halles de Truffaut	1	2018 réactualisée en 2019
Horticulture	1 en cours d'intégration	2018
Maraîchage	2 dont 1 en cours de positionnement	2018
Clos des roses (cuisine et service en salle)	2	1 demande de 2017 (réactualisée en 2019) 2018 à réactualiser
Total	11	

La commission d'admission et de suivi de l'ESAT a répondu défavorablement à 3 demandes d'intégration. Les motifs sont principalement liés au manque de cohérence entre la demande et le projet professionnel du travailleur ESAT.

2. Le nombre d'accueils préparés et d'urgence

L'ensemble des accueils au sein de l'ESAT sont préparés.

3. Le nombre de sorties par orientation

Une sortie en 2019, est consécutive au décès soudain d'un travailleur handicapé, également accompagné par le SAMSAH au titre du Handicap rare.

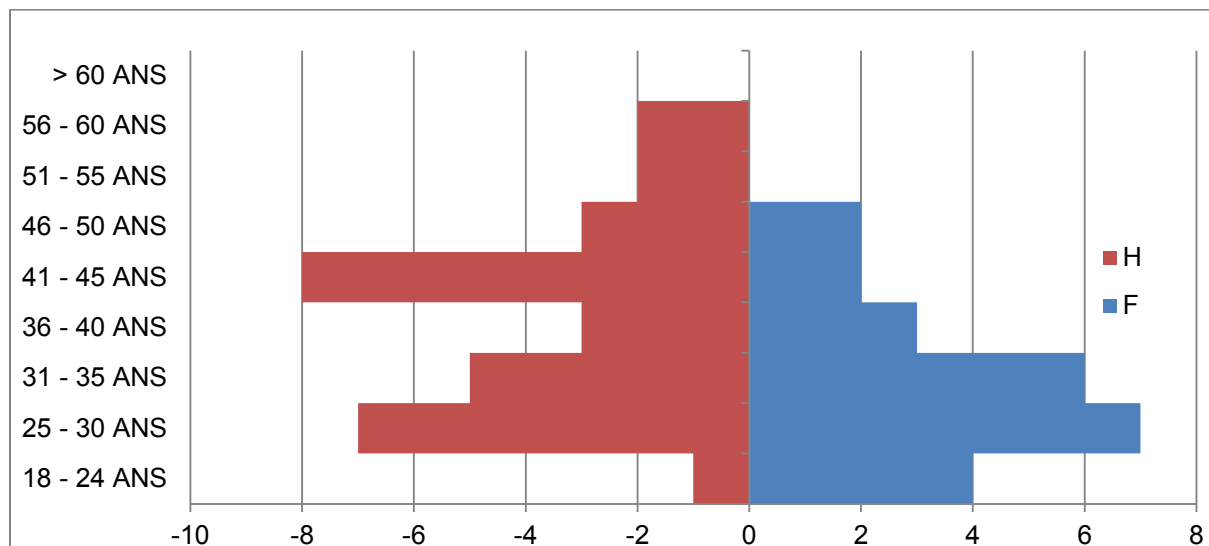
Des stages internes sont organisés avec l'objectif de découverte d'une activité ou pour permettre à l'usager de « souffler » temporairement sur un autre atelier.

Deux mouvements inter-ateliers ont été réalisés à l'encontre du projet des travailleurs, suite à des problèmes de comportement. Ces deux changements ont eu un effet positif sur le comportement des travailleurs et sur le fonctionnement global des ateliers, tant au niveau de la sécurisation des autres travailleurs que sur l'organisation de la production des ateliers.

C. Les personnes accueillies

1. Profil des personnes accueillies

Pyramide des âges



Les effectifs sont constitués de 24 femmes et 31 hommes, avec une moyenne d'âge comprise entre 33 ans pour les femmes et 39 ans pour les hommes.

Le vieillissement de la population est un sujet qui tend à devenir une préoccupation, à l'échelle du service. Une fiche action du projet de service est consacrée au vieillissement. Un groupe de travail a été créé afin d'échanger autour de cette thématique du vieillissement, pour l'ESAT, l'atelier de jour, et le foyer d'hébergement. Un premier objectif est la création d'une grille d'évaluation et de repérage des signes de vieillissement.

Par ailleurs, la coordinatrice sociale de l'ESAT participe au groupe « un avenir après le travail », animé par le réseau AFRESAT. Elle a réalisé en 2019 la formation d'animateur retraite organisé par le réseau.

Handicap Principal	ESAT
Retard mental moyen (définition OMS)	26
Retard mental léger (définition OMS)	10
Déficiência totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte auditive bilatérale profonde (>90 Db)	19
TOTAL	55

Concernant la déficiencia de l'ouïe, elle est accompagnée pour les travailleurs de l'ESAT, d'une déficiencia associée (retard léger ou moyen), toutefois seul le handicap principal est ici identifié. Il est également à noter la présence sur les ateliers de trois travailleurs atteints du syndrome d'Usher.

2. La situation familiale et les liens parentaux

Les liens parentaux peuvent encore être forts, néanmoins chacun est considéré comme autonome dans ses décisions (en dehors d'une mise sous tutelle).

En 2019, la coordinatrice sociale a rencontré chacun des travailleurs de l'ESAT afin d'échanger sur leur accompagnement au sein de l'ESAT, faire mieux connaissance, disposer d'informations complémentaires concernant les parcours de vie, les liens familiaux,... pouvant permettre une meilleure compréhension des situations et amener si nécessaire un aiguillage vers des dispositifs complémentaires d'accompagnement.

En matière de logement, 41 travailleurs sont autonomes (dont 13 sont suivis par un SAVS), 6 vivent en famille et 9 en Foyer d'Hébergement.

3. La situation géographique et les transports

L'ensemble des travailleurs habite dans la région rouennaise.

Ils sont majoritairement autonomes dans leurs déplacements. En boulangerie, le moniteur d'atelier récupère le matin deux travailleurs qui ont le plus de difficultés en raison de leur handicap (Syndrome d'Usher). En fin de journée de travail (13h30), les TH rentrent à leur domicile de manière autonome.

Concernant le restaurant d'application, situé à Sahurs, les travailleurs font appel au « Filor ». Ce dispositif de transport disponible sur réservation, proposé par la Métropole, facilite le déplacement des travailleurs. Néanmoins l'éloignement de cet atelier reste une contrainte non négligeable pour la fluidité de l'organisation.

Le fonctionnement en covoiturage se développe également entre les travailleurs.

4. Les mesures de placement et de protection

	Tutelle	Curatelle simple	Curatelle Renforcée	Pas de mesure	SAVS	SAMSAH
2017	6	4	12	17	14	1
2018	6	5	9	18	15	1
2019	8	4	13	14	16	0

5. La vie professionnelle

Comme pour les professionnels du milieu ordinaire, la formation et la reconnaissance d'acquis sont les éléments de valorisation. En complément de la formation, le service se doit de proposer aux travailleurs, des activités de soutien permettant un développement et maintien des acquis.

Le plan de formation :

- Formation sur les bonnes pratiques d'hygiène en production alimentaire : ateliers agroalimentaires, magasin et cuisine du clos des roses
- Formation LSF niveau 2 – 2 travailleurs inscrits / formation suivie par 1 TH.
- Intervention du planning familial sur 2 h sur les relations entre les hommes et les femmes.

Les sessions de formation concernant l'hygiène alimentaire ont été réparties entre le budget formation de l'encadrement et celui des TH. L'ensemble des sessions n'ont pas pu être réalisées sur 2019. Une nouvelle programmation sera faite en 2020.

La reconnaissance des acquis :

L'ESAT est inscrit depuis plusieurs années dans le dispositif « Différent et Compétent » qui permet aux travailleurs handicapés de faire reconnaître auprès d'un jury, un certain nombre de savoir-faire sur la base d'un référentiel adapté.

En 2019, le coordinateur de parcours professionnel a poursuivi sa formation sur le dispositif RAE, en suivant un cursus d'accompagnateur de RAE.

Quatre travailleurs ont validé leur dossier RAE en 2019. Quatre autres dossiers sont en cours de préparation pour une présentation en 2020.

Les activités de soutien :

Les activités initiées en 2018 sur les thématiques d'hygiène de vie (infirmière du travail), LSF (professeur de LSF, éducateur sur l'Atelier de Jour) et les soutiens en Français et Mathématiques (Education Nationale) n'ont malheureusement pas perduré, du fait de contraintes d'organisation interservices.

Les activités hors ateliers, notamment culturelles et sportives se sont quant à elles développées. Un responsable d'atelier est nommé référent de ces activités, et est en lien avec la cellule animation de l'IDFHI.

6. La santé

Les travailleurs ESAT sont suivis par la médecine du travail de l'IDEFHI. Une visite annuelle est organisée avec l'infirmière.

Les responsables d'atelier sont vigilants au quotidien vis-à-vis de l'état de santé des travailleurs handicapés de leur atelier. Ils peuvent alerter les dispositifs d'accompagnement extérieur et adapter les conditions de travail si nécessaire. La coordinatrice sociale peut également soutenir et accompagner si besoin les travailleurs, de manière ponctuelle, afin d'initier des démarches de soins, notamment pour les TH qui n'auraient pas de SAVS.

7. Les prises en charge complexes

En 2019, plusieurs situations restent complexes avec le constat de difficultés sociales croissantes et d'un éloignement vis-à-vis du travail.

Deux travailleurs ont été absents sur la quasi-totalité de l'année 2019, sans justification.

Un travailleur est hospitalisé depuis plusieurs mois avec un aménagement horaire afin de permettre une reprise progressive du travail. Un suivi en SAMSAH a été initié en début d'année 2020.

Un second travailleur, avec une addiction à l'alcool, est régulièrement absent sans motif valable. Un passage vers un foyer de vie est en cours en lien avec son SAVS.

La situation d'un TH de l'atelier traiteur est en cours réorientation avec une demande auprès de la MDPH pour basculer vers une notification en atelier de jour.

8. Analyse et observation des événements indésirables

ESAT	Nombre d'E.I.
Auteur d'actes et de comportements hétéro-agressifs (menaces verbales, violences envers autrui, possession d'objets dangereux, ...)	2
Violences verbales et physiques	1
Auteur d'actes et de comportements auto-agressifs	1
TOTAL	4

En 2019, quatre événements indésirables ont été enregistrés et concernaient deux travailleurs. Un signalement au procureur a été enregistré.

Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

➤ Le Conseil de Vie Sociale

En 2019 le CVS s'est réuni trois fois. Force est de constater qu'un certain nombre de questions sont redondantes d'une session à l'autre, ce qui a interrogé les modalités de préparation et de retour de cette instance par les représentants de chaque atelier.

Il a été convenu lors de la dernière rencontre que les responsables d'atelier étaient en charge de l'organisation des réunions de préparation et de retour des informations. Les dates de retour sont dorénavant enregistrées par le secrétariat des usagers, en annexe du compte rendu.

Par ailleurs, nous avons pu constater que les comptes rendus étaient très détaillés, et bien que reprenant précisément les propos échangés lors des instances, ils étaient plus difficiles à comprendre par les travailleurs. Le dernier compte rendu a été synthétisé afin d'être plus lisible.

➤ Le Projet Accompagnement Personnalisé (PAP)

L'organisation des PAP est dorénavant réalisée par le coordinateur de parcours professionnel, en concertation entre le moniteur d'atelier référent de l'utilisateur, le secrétariat du pôle usagers et selon les disponibilités des interprètes pour les usagers sourds.

Les PAP sont ainsi fixés sur les périodes d'activités et sur les horaires adaptés aux différents ateliers. Chaque partenaire (SAVS, FH,...), la coordinatrice sociale, sont systématiquement invités et sont présents selon le besoin (accompagnement complexe, demande du professionnel,...).

Trois thématiques principales sont évoquées dans le cadre des PAP : environnement social, compétences et capacités professionnelles, perspectives – stages et besoin de formation. Quelques PAP n'ont pas pu être réalisés sur 2019 en raison de l'absence prolongée de certains travailleurs.

NOMBRE DE PAP	2017	2018	2019
RESTAURANT	5	3	6
BOULANGERIE		7	7
PÂTISSERIE		8	8
TRAITEUR		7	10
MARAICHAGE		4	5
HORTICULTURE	4		8
MAGASIN		1	2
TOTAL	9	30	46

La commission d'admission et de suivi de l'ESAT a entrepris de faire évoluer la trame des PAP afin de guider les responsables d'atelier dans la formalisation des observations et objectifs. Une nouvelle trame devrait être proposée à la fin du 1^{er} trimestre 2020.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

La prestation d'accompagnement quotidien des travailleurs de l'ESAT sur leur poste évolue peu. Les objectifs fixés dans le cadre des PAP permettent de poursuivre un développement des compétences techniques pour les meilleurs niveaux et un maintien pour les travailleurs avec un petit niveau ou vieillissant.

Quelques évolutions sont toutefois notables dans l'accompagnement proposé hors atelier, avec notamment une vigilance sur les situations sociales et une aide ponctuelle sur des situations complexes ou pour la constitution de dossiers permettant l'accès à des dispositifs complémentaires. En 2019, un travailleur a été accepté sur un dispositif SAMSAH et deux travailleurs sur un SAVS.

La participation des travailleurs volontaires à des animations sportives ou culturelles se poursuit et facilite les rencontres inter-ateliers et l'épanouissement des travailleurs.

Les spécificités par atelier

L'Atelier Boulangerie

L'atelier boulangerie accueille 7 usagers. Ils sont encadrés par un moniteur d'atelier et un éducateur technique spécialisé qui intervient également sur l'atelier pâtisserie. Dans cet atelier, un usager est atteint du syndrome d'Usher (surdit  avec une perte progressive de vision).

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

Compte tenu du nombre d'ann es pass es dans l'atelier pour certains usagers, le travail est ax  sur le maintien des acquis avec  galement, si possible, l'apprentissage de nouvelles techniques (brioche vend enne, mini viennoiseries, pains de tradition fran aise...).

Quelques adaptations de poste ont  t  propos es au travailleur atteint du syndrome d'Usher, avec notamment l'adaptation d'un  clairage sur la balance d'atelier.

Un travailleur a  t  accompagn  par son responsable d'atelier et le coordinateur de parcours professionnel pour la participation   un concours r gional de fabrication de la brioche parisienne, dans une cat gorie « du milieu ordinaire ». C'est avec fiert  qu'il a obtenu la 4^{ me} place.

Certains usagers de cet atelier participent   des prestations de service en renfort de l'atelier traiteur.

➤ Développement commercial

L'activité boulangerie reste déficitaire en 2019 mais l'activité commerciale est en hausse (+ 4.8 K€). Les dépenses d'exploitation ont toutefois également augmenté du même montant mais ont été compensées par une baisse des dépenses de personnel (1 ETP en moins) et de structure (- 20 % de charges d'entretien et maintenance). Il faut rester vigilant notamment sur les dépenses de structure qui peuvent être parfois être réparties sans clef de répartition validée, sur les différents ateliers agroalimentaires.

Le nombre de pains 400 g et de brioches livrés à la cuisine centrale de l'IDEFHI est encore en forte baisse (-17 %) mais a été partiellement compensé par une augmentation tarifaire en lien avec la répercussion de la certification biologique (coût matières premières).

La facturation inter-ateliers vers l'atelier traiteur (augmentation des prestations, des ventes de sandwiches au magasin) a permis également de faire évoluer positivement le chiffre d'affaires.

	2017	2018	2019
TOTAL RECETTES	176 959 €	169 015 €	177 683 €
TOTAL DEPENSES	185 292 €	187 815 € *	181 219 €
RESULTAT COMPTABLE	- 8 333 €	- 18 800 € *	- 3 536 €

* modification par rapport au rapport 2018

L'Atelier Pâtisserie

L'encadrement de l'atelier pâtisserie est assuré par un E.T.S. à temps plein et un E.T.S. qui intervient également en atelier boulangerie. L'équipe de l'atelier pâtisserie se compose de 12 personnes : 7 sont à temps plein, 5 sont à mi-temps dont 2 à l'atelier de jour. Deux travailleurs sont rattachés à la pâtisserie mais sont en charge des livraisons en lien avec les ateliers agroalimentaires.

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

Comme pour l'atelier boulangerie, et étant donné l'ancienneté des professionnels, les apprentissages sont principalement axés sur le maintien des acquis professionnels plutôt que sur un développement des compétences.

Le taux d'absentéisme sur cet atelier reste important mais du fait de trois travailleurs qui s'éloignent progressivement de l'activité professionnelle (troubles psy, résistance à l'effort très faible, environnement social peu ancré dans la « valeur travail »,..)

➤ Développement commercial

Le résultat de l'atelier pâtisserie est positif en 2019 mais n'est due qu'à une forte augmentation de la garantie revenue (GRTH) en lien avec un rattrapage de paiement 2018.

Les recettes commerciales sont strictement identiques à 2018, toutefois il est à noter que 10 K€ HT de recettes sont réalisées par l'activité traiteur via la vente de petits fours sucrés, sans que l'imputation soit systématiquement effectuée au moment de la facturation (incapacité dans le paramétrage du logiciel de devis & factures).

Les dépenses d'alimentation ont également augmenté et des dépenses exceptionnelles de charges locatives sont à noter (+ 3K€).

	2017	2018	2019
TOTAL RECETTES	154 634 €	163 235 €	193 278 €
TOTAL DEPENSES	152 281 €	174 932 €	191 482 €
RESULTAT COMPTABLE	2 354 €	- 11 679 €	1 796 €

L'Atelier Traiteur

L'atelier traiteur accueille 8 usagers encadrés par deux professionnels. Un des deux professionnels est également chargé de coordonner la logistique des commandes clients, et les services traiteur.

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

Concernant les apprentissages, plusieurs activités distinctes sont développées au sein de l'atelier :

- Les productions planifiées (canapés salés, cakes,...) qui peuvent être au besoin surgelées et utilisées au fur et à mesure. Ces activités sont intéressantes en termes d'organisation car elles peuvent être planifiées sur les périodes de faible activité ou confiées à des travailleurs éprouvant des difficultés pour exécuter des tâches rapidement.
- Les productions à la demande (verrines, plateaux repas, buffets,...), nécessitent quant à elles d'être confiées à des travailleurs avec une certaine dextérité et un certain niveau de compétences (suivi des cuissons, découpe, présentation, organisation dans le conditionnement des plateaux,..).
- Le service en cocktail.
- La livraison des productions au magasin et directement chez les clients. Seuls deux usagers sont en capacité de réaliser cette tâche du fait de la nécessité de disposer d'un permis de conduire, d'être en capacité de se repérer dans l'environnement extérieur, et d'être à l'aise avec le contact client et la gestion des imprévus de livraison.

➤ Développement commercial

	2017	2018	2019
TOTAL RECETTES	180 402 €	171 052 €	194 096 €
TOTAL DEPENSES	180 402 €	172 699 €	191 314 €
RESULTAT COMPTABLE	0 €	- 1 492 €	2 782 €

Le résultat de l'activité est positif grâce au développement important de l'activité commerciale (+30 % soit 24 K€) qui a compensé l'augmentation des dépenses normales (en lien avec l'activité) et exceptionnelles (charges locatives et énergétiques).

Plusieurs actions justifient le développement commercial constaté sur l'activité traiteur :

- le renouvellement de marchés publics avec l'obtention d'un lot complémentaire (plateaux repas)
- le développement de l'activité du magasin (+6 K€)
- l'arrivée de nouveaux clients via le démarchage direct, le bouche à oreilles lié au rapport qualité-prix adapté de l'activité. L'ESAT a adhéré en 2019 au club d'affaires CARBAO regroupant différents entrepreneurs de la région rouennaise. L'apport direct n'est pas facilement mesurable néanmoins les rencontres ont permis d'affiner l'argumentaire commercial de l'ESAT, de participer au développement du réseau d'affaires, de réaliser quelques prestations permettant de compenser les frais d'adhésion (1000 € contre 4470 € facturés).
- la réalisation de prestations génératrices d'un chiffre d'affaires important (journée d'entreprise de 100 à 500 personnes).

Le projet de partenariat avec l'IDS n'a pas réellement commencé en lien avec le manque de réactivité de cette structure. Quelques prestations (viennoiseries, plateaux repas, buffet brunch,..) sont toutefois ponctuellement réalisées.

Le projet de développement de boccas (soupes, légumes,...) n'a pas abouti. L'activité importante de l'atelier n'a pas nécessité le développement d'une autre activité, et les ventes de soupe sur le magasin n'ont pas été convaincantes.

Restaurant le Clos des Roses

Une des professionnelles poursuit sa formation d'Educatrice Technique Spécialisée (3ème année). Le second cuisinier en remplacement a démissionné afin d'intégrer un restaurant plus proche de son domicile. Le fonctionnement à mi-temps entre ce cuisinier et l'éducatrice en formation a généré quelques tensions : tempérament et méthodes de travail différentes, difficulté d'adaptation des travailleurs aux méthodes de travail différentes, manque de communication, formation théorique chronophage et gestion du stress pour la responsable d'atelier, complexité pour la 2nd responsable d'atelier en charge du service de fonctionner en alternance avec ses deux collègues,...

Un troisième cuisinier est arrivé sur l'atelier, en remplacement, après une période de stage d'observation de deux semaines (projet professionnel d'intégrer une formation d'éducateur technique). Ce professionnel est calme et rassurant pour les travailleurs. Il a également amené « sa touche » personnelle à la carte du restaurant et a poursuivi le développement qualitatif de l'atelier.

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

La quasi-totalité des travailleurs présents sur cet atelier dispose au départ d'un bon niveau de compréhension ce qui facilite l'acquisition et le maintien des connaissances sur les techniques de cuisine et de service. Les principaux freins constatés en matière d'apprentissage sont liés au niveau de lecture et d'écriture très faibles pour certains. Ici, l'accompagnement est surtout axé sur la relation aux autres, la communication apaisée entre travailleurs, et l'écoute des usagers. Plus que sur les autres ateliers, les difficultés extra-professionnelles peuvent être envahissantes. En matière d'organisation, les nombreux temps partiels, nécessite la formalisation d'un planning de travail distribué mensuellement.

➤ Développement commercial

	2017	2018	2019
TOTAL RECETTES	159 681 €	167 759 €	180 577 €
TOTAL DEPENSES	175 455 €	175 832 €	172 350 €
RESULTAT COMPTABLE	- 15 774 €	- 8 073 €	8 226€

Le développement commercial de cet atelier s'est poursuivi sur l'année 2019 (+ 4 K€) et a participé à l'obtention d'un résultat positif. Néanmoins, les dépenses d'alimentation ont fortement augmenté (+ 7 K€) et auraient renforcé le déficit sans une diminution significative des dépenses énergétiques et des dépenses de personnel.

L'atelier Horticulture/Maraichage

L'effectif est de 12 usagers réparti comme suit :

- 8 sur l'activité maraichage avec un moniteur d'atelier
- 8 sur l'activité horticole avec deux moniteurs d'atelier.

L'équipe a gardé la flexibilité et la mobilité interne entre les deux ateliers, tant pour les usagers que pour les moniteurs suivant les saisons et les travaux à réaliser.

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

Ces ateliers sont spécifiques du fait qu'ils proposent la réalisation de tâches en extérieur et particulièrement physiques. Ces caractéristiques sont adaptées pour des profils de travailleurs désireux d'espace et capables d'autonomie.

Pour l'activité maraichage, nous sommes toujours confrontés à des comportements inadaptés de travailleurs (insultes, violences, harcèlement). L'étendue des surfaces de culture ne permet pas une surveillance continue des usagers et un repérage rapide des situations conflictuelles... Un travailleur qui avait été temporairement affecté sur un autre atelier est revenu pour une courte période. Son comportement déviant à nouveau, il a été définitivement affecté, à sa demande, sur l'atelier pâtisserie.

➤ Développement commercial

HORTICULTURE	2017	2018	2019
TOTAL RECETTES	180 762 €	169 290 €	177 779 €
TOTAL DEPENSES	188 857 €	148 893 €	158 764 €
RESULTAT COMPTABLE	- 8 095 €	20 397 €	19 014 €

Le résultat de l'activité reste stable et positif. Une recette exceptionnelle de 4 K€ a été constatée (versement d'assurance suite à des sinistres / tempête). Afin de ne pas « déséquilibrer » le résultat comptable, il a été convenu avec la direction des finances de solder des amortissements à hauteur de ces recettes exceptionnelles.

Pour le maraichage, le déficit se creuse malgré une activité commerciale en hausse (+ 8 K€). L'atelier a développé la production pour la cuisine centrale de l'IDEFHI et a bénéficié d'une possibilité de mise à disposition d'un travailleur (en lien avec le coordinateur de parcours professionnel) au sein d'une entreprise adaptée spécialisée dans les espaces verts. Comme pour l'horticulture, l'activité maraichage a constaté des recettes exceptionnelles (remboursement assurance) qui ont été compensées par le solde d'amortissements.

Les dépenses supplémentaires concernent au niveau de l'exploitation, l'énergie, les fournitures et les graines. Pour la structure, les dépenses d'entretien et les dotations aux amortissements ont également augmenté.

MARAICHAGE	2017	2018	2019
TOTAL RECETTES	119 083 €	104 754 €	127 320 €
TOTAL DEPENSES	125 309 €	113 000 €	144 005 €
RESULTAT COMPTABLE	- 6 226 €	- 8 246 €	- 16 685 €

Concernant l'avenir de l'atelier, et notamment sur la partie horticulture, l'équipe est toujours inquiète de l'impact que va avoir la sécurisation du site de l'IDEFHI sur la fréquentation de la clientèle extérieure qui représente la majeure partie de nos recettes.

Le marché avec le Département de Seine Maritime a été renouvelé. Par ailleurs, une opération de phoning a été menée auprès des collectivités de 1500 à 15000 habitants. Une plaquette de présentation a été envoyée systématiquement avec une invitation à une journée porte ouverte. Cette opération n'a pas donné de retours financiers immédiats mais fait partie d'une dynamique de démarchage commercial qu'il faudra renouveler.

L'atelier Magasin

Cet atelier accompagne deux à trois travailleurs handicapés, pour un encadrant. Le taux d'encadrement est très élevé et l'activité est très axée sur le développement commercial de l'atelier.

La dynamique commerciale au sein de cet atelier est forte, et l'investissement de l'équipe est important pour proposer à nos clients une variété de produits amenant un niveau de satisfaction élevé.

L'accroissement des recettes (+27 K€) a également un impact sur les ateliers de production par le biais de la facturation inter-ateliers (50 K€ avec une évolution de + 8K€).

Le magasin a développé la livraison de paniers de légumes auprès d'étudiants, réalise également la livraison hebdomadaire de corbeilles de fruits sur une entreprise privée et ponctuellement confectionne des paniers cadeaux pour les comités d'entreprises par exemple.

➤ Apprentissage et adaptation de l'accompagnement

Les apprentissages développés au sein de l'atelier sont principalement liés à la gestion stocks de marchandise notamment la mise en place de la surface de vente, la vente aux clients et le rangement & nettoyage des matériels et surfaces.

Les travailleurs présents sur cet atelier sont très autonomes sur les postes qu'ils occupent.

➤ Développement commercial

	2017	2018	2019
TOTAL RECETTES	2 680 €	127 605 €	153 115 €
TOTAL DEPENSES	28 744 €	133 155 €	149 256 €
RESULTAT COMPTABLE	- 26 065 €	- 5 550 €	3 859 €

C. Actions d'éducation pour la santé

En matière d'éducation à la santé, les rencontres sur le thème de l'hygiène de vie, animées par l'infirmière du travail, n'ont pas perduré. Les principales difficultés étant l'organisation logistique (ateliers avec horaire décalé, disponibilité interprète, disponibilité intervenant) et la différence de niveau de compréhension parfois importante entre les travailleurs.

Un temps d'échange avec le planning familial sur le thème des relations hommes-femmes a été réalisé dans le cadre du plan de formation. Récemment une information sur la parentalité, en partenariat avec le SAVS de l'ARRED, s'est déroulée dans nos locaux.

Les autres actions s'inscrivent dans la dynamique institutionnelle ou de service, en sollicitant les travailleurs et en leur facilitant l'accès aux animations et groupes sur le thème de la santé : mois sans tabac, groupe sur la vie affective et sexuelle, le « sport donne des elles », tournoi de football inter-ESAT, animation basket,...

D. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

L'ouverture vers l'extérieur, le développement du partenariat et des collaborations restent un axe important dans l'accompagnement des usagers, parce qu'ils permettent de répondre aux plus près aux attentes et besoins de chaque travailleur et tout particulièrement dans l'élaboration des parcours professionnels.

En matière d'insertion professionnelle, le coordinateur de parcours poursuit le développement de son réseau (entreprises, établissements médicosociaux, organismes de formation,..) en participant à des formations, colloques, en organisant des visites d'atelier et en répondant systématiquement aux sollicitations de demandes de stage.

En 2019, nous avons accueillis 64 stagiaires (en baisse par rapport à 2018) ce qui reste important.

Les origines des stagiaires sont les dispositifs enfants (IME & IMPRO, Collèges et MFR) pour 27 situations et les dispositifs adultes (MDPH 76 / 27, Ateliers Ste Claire, Pôle emploi, Mission locale, autres ESAT, Centre Normandie Lorraine) pour 19 stagiaires.

Concernant la partie sociale, l'ouverture et les partenariats se développent notamment avec la coordinatrice via la création et le maintien d'une dynamique autour de l'accompagnement et du soutien social des travailleurs. Cette dynamique génère des rencontres avec les dispositifs tels que SAVS, SAMSAH, mandataires judiciaires, CMP,...

La coordinatrice s'inscrit également à de nombreuses formations et est investie dans le groupe « un avenir après le travail » regroupant plusieurs ESAT.

Un autre axe d'ouverture de l'ESAT vers l'extérieur est la participation aux activités sportives et culturelles disponibles localement. Un responsable d'atelier référent propose et organise diverses sorties, en dehors du temps de travail, ce qui engendrent également des rencontres et un développement du réseau de partenaires.

E. Déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'age)

La coordinatrice sociale reste la professionnelle formalisant le plus d'écrits dans le dossier numérique des usagers (suivi éducatif). Lorsqu'elle est présente en réunion d'équipe, la coordinatrice prend directement les notes concernant les usagers sur Sil'age.

Les PAP, rapports de situation, note d'incident, sont les principaux documents formalisés dans le cadre de l'accompagnement des usagers.

Le niveau informatique des professionnels de l'ESAT est très variable et certains peuvent être en difficultés vis-à-vis de l'environnement informatique.

F. Les faits marquants

Les **investissements** ont concerné le remplacement de matériels défectueux (coffre-fort, écran vidéoprojecteur, lave-batterie, barnum, souffleur thermique), le confort et les demandes des travailleurs (remplacement vestiaires, chaises assis-debout), et le développement ou la sécurisation des activités (armoires froides, cellule de refroidissement, robot de cuisine, système d'arrosage). Les investissements représentent ~27 K€ HT.

En parallèle, nos serres et tunnels maraichers & horticoles ont subi des dégâts importants à la suite d'une tempête. Les dégâts dont le montant s'élève à ~21 K€ ont été partiellement pris en charge par l'assurance de l'établissement (14 K€ HT).

L'ESAT François Truffaut s'est positionné sur des évènements spécifiques en 2019 :

- Opération *duoday 2019* a favorisé un partenariat avec l'agence pôle emploi de Rouen Saint-Sever et la participation d'une personne de l'ESAT à la découverte du métier de conseillère emploi
- Participation au 1^{er} handijob de Seine-Maritime
- Participation pour 1 travailleur à un job dating
- Participation au concours régional de la brioche parisienne à Caen
- Remise de la médaille du travail pour 4 travailleurs ayant plus de 20 ans d'ancienneté.

III. Les Troubles Spécifiques du langage et des Apprentissages

Activité et population accueillie

A. L'activité

1. Les habilitations

	Nb de jours d'ouverture	Age	Au 01 janvier 2019
Unité d'enseignement T.S.L.A	210	5 à 14 ans	39
SESSAD TSLA	210	0 à 20 ans	15

2. Le nombre de journées réalisées

	TSLA		Taux d'occ. réalisé
	Prévisions	Réalisées	
2017	7617	8157	100%
2018	7617	7950	97%
2019	7617	7737	94%

L'accueil de 42 enfants pour un agrément de 39 explique ce nombre de journées.

Cependant on observe un absentéisme de certains enfants, et ce malgré les échanges de l'équipe pluridisciplinaire et de l'encadrement avec les familles.

3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année

	TSLA		Sessad TSLA	
	De janvier à juillet	De Septembre à Décembre	De janvier à juillet	De Septembre à Décembre
2017	42	42	15	15
2018	42	41	15	15
2019	42	42	15	15

B. Les mouvements

1. Les mouvements externes et internes

	TSLA		Sessad TSLA	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
2017	6	6	5	5
2018	12	13	5	5
2019	4	3	4	4

Malgré le travail de l'équipe pluridisciplinaire de l'UE TSLA pour proposer des sorties cohérentes avec l'accompagnement délivré, le manque de places en ULIS et SEGPA n'a pas permis d'organiser des parcours de qualité. Ainsi, seulement 3 usagers sont sortis du dispositif contre 13 l'année précédente.

2. Le nombre d'accueils préparés et d'urgence

Les accueils sur les deux dispositifs sont préparés au cours de l'année scolaire précédente. A l'Unité TSLA, une journée de pré-rentrée est organisée chaque année avec les enfants nouvellement admis et leurs familles. Cette journée dédiée permet aux enfants et aux parents de rencontrer l'ensemble des professionnels, les identifier, avoir un échange privilégié. Les lieux, le fonctionnement, le rythme, les projets sont présentés et un temps convivial est proposé le midi.

3. Le nombre de sorties par orientation

TSLA	SESSAD TSLA	Scolarité Ordinaire	Scolarité Spécialisée	ITEP	IME	Déménagement	TOTAL
2017		2	1	1	1	1	6
2018	2		10	1			13
2019		1	2				3

Les orientations à la sortie de l'Unité TSLA et du SESSAD se font principalement dans des classes ULIS et SEGPA.

Très peu de jeunes (3) sont sortis de l'UE TSLA : 2 jeunes en ULIS, et 1 jeune suit une scolarité ordinaire avec une AVS.

Au SESSAD, 1 enfant poursuit sa scolarité en ULIS primaire, 3 jeunes sont en SEGPA.

Sessad TSLA	Scolarité Spécialisée	Scolarité milieu ordinaire	retour en famille	Avant Fin PC	TOTAL
2017				5	5
2018	4		1		5
2019	4				4

C. Les personnes accueillies

1. Profil des personnes accueillies

TSLA	0 / 5ans	6 / 10 ans	11 / 15 ans	16 / 18 ans
Garçon		15	14	
Fille		6	7	

Les jeunes enfants diagnostiqués TSLA présentent de plus en plus de troubles associés, ce qui complexifie les possibilités d'orientation à la sortie du service. En effet, nous sommes de plus en plus confrontés à des jeunes en difficulté pour poursuivre une scolarité en ULIS ou SEGPA du fait de leurs troubles sévères et de leur immaturité. De fait nous allons être confrontés à des durées de séjour en augmentation, donc à des enfants qui sortiront de plus en plus âgés.

De plus, nous observons la présence plus importante d'enfants présentant des Troubles du Spectre Autistique. Le diagnostic est souvent posé au cours de leur prise en charge au Centre François Truffaut. Nous devons accompagner les familles dans l'annonce de ces troubles. Nous essayons d'adapter au mieux notre prise en charge notamment avec un travail sur les habilités sociales.

Sessad TSLA	0 / 5ans	6 / 9 ans	10 / 15 ans	16 / 18 ans	19 / 20 ans
Garçon		2	8	1	
Fille			4		

L'accompagnement des enfants par le SESSAD se réalise principalement au collège.

2. La situation familiale et les liens parentaux

Depuis janvier 2019, l'unité spécialisée TSLA accompagne 42 enfants :

- 25 enfants vivent avec leurs parents mariés ou en vie maritale,
- 3 familles sont monoparentales (2 dont le père est décédé),
- 14 enfants ont des parents divorcés.

Le SESSAD :

	En couple	séparés
Jusqu'en juillet 2019	9	6
Depuis septembre 2019	11	4

Depuis novembre 2019, une jeune fille accompagnée par le SESSAD, est accueillie en famille d'accueil.

3. La situation géographique et les transports

La situation géographique des usagers de l'unité d'enseignement TSLA correspond au périmètre de 30kms. Les enfants sont tous véhiculés en taxi, mutualisés avec l'IME. Cependant, pour les plus grands, habitant dans la région rouennaise, un travail sur l'autonomie est réalisé durant l'année scolaire afin de leur permettre de venir en transport en commun.

	Nombre d'enfants	Nombre de tournée
TSLA	42	22

Concernant l'origine géographique des enfants suivis par le SESSAD TSLA, beaucoup demeurent sur des territoires ruraux du département et nécessitent des temps de trajet important pour les accompagnements.

<i>SESSAD TSLA</i>	Depuis Septembre 2019
Darnétal	1
Emanville	1
Heurteauville	1
Maromme	2
Canteleu	2
St Croix sur Buchy	1
La Vieux-Rue	1
Rocquemont	1
Pissy Poville	1
Rouen	1
Le Trait	1
Fontaine le Bourg	1
Monterolier	1
TOTAL	15

4. Les mesures de placement et de protection

Deux enfants de l'unité spécialisée TSLA bénéficient d'une mesure de placement : 1 placement en MECS, et un en famille d'accueil.

Au SESSAD, deux enfants bénéficient également d'une mesure de placement dans une famille d'accueil, dont l'un depuis novembre 2019.

5. La scolarité

L'équipe TSLA a poursuivi la mise en œuvre du projet pédagogique rédigé en 2018. Dans ce cadre, depuis septembre 2019, une 2ème unité d'enseignement externalisée a été mise en place.

La répartition des élèves dans les groupes se fait toujours selon les mêmes modalités que l'an dernier :

- Le groupe 1 accueille des jeunes (12) dans le cadre d'une unité d'enseignement externalisée élémentaire à l'école Maupassant de Canteleu, à mi-temps et reste à mi-temps sur le CFT.
- Le groupe 2 accueille des élèves (9) présentant des besoins éducatifs plus marqués et nécessitant la mise en place d'un aménagement de leur temps de scolarisation.
- Le groupe 3 présente le même profil que le groupe 2 mais avec des élèves plus âgés (9).
- Le groupe 4 accueille les élèves les plus âgés (12) en perspective de sortie et met en œuvre des inclusions individuelles dans le cadre de l'unité d'enseignement externalisée au collège Le Cèdre à Canteleu.

Personnel enseignant présent sur l'UE

L'Education Nationale met à disposition 6 postes d'enseignants par convention tripartite, dont 4 postes sur le service TSLA : 3 enseignantes sont titulaires du CAPA-SH option D et 1 enseignante est en cours de formation CAPPEI (en binôme pour assurer le remplacement durant les temps de formation).

L'équipe pédagogique est coordonnée par la Directrice Pédagogique de l'IDFHI et 1 enseignante coordonne l'unité pédagogique (décharge de classe d'1h30 hebdomadaire)

Enseignement dispensé dans les groupes de besoins et évaluation des élèves

Les enseignements se font en référence aux programmes officiels de l'Education Nationale en vigueur. Les enseignants adaptent les contenus, les rythmes et les méthodes d'apprentissage pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves et participent à l'élaboration de leur projet personnalisé (évaluations diagnostiques de rentrée scolaire, évaluations semestrielles, évaluations sommatives en fin d'année pour dégager les axes de progrès sur l'année et réévaluer le projet pédagogique). A l'occasion des E.S.S., un GEVA-Sco est renseigné par l'enseignant. Aucun élève n'a participé aux évaluations nationales ou départementales en 2019. Les progrès de l'enfant et les axes de travail sont communiqués aux familles lors de rendez-vous pris avec l'enseignant ainsi que par la transmission d'un bulletin semestriel (fin janvier et fin juin). Une copie de ce bulletin est indexée au dossier de l'enfant. Ce livret d'évaluation est basé sur le référentiel du Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN).

Lieux d'enseignement au sein du service et unités d'enseignement externalisées (U.E.E.)

Quatre classes sont présentes sur le site, 2 classes au bâtiment 46 (les élèves les plus jeunes) et 2 classes au bâtiment 53.

Une U.E.E. est implantée dans les locaux du Collège Le Cèdre à Canteleu et concerne les élèves les plus âgés du service en vue de la préparation de l'orientation à la fin de l'accompagnement par le Centre François Truffaut. La classe externalisée a lieu les mardis, jeudis et vendredis matin. Les élèves participent au temps de restauration scolaire au sein du collège ces jours-là.

A la rentrée de septembre 2019, une deuxième U.E.E. a été mise en place à l'école élémentaire Maupassant de Canteleu. Les temps de présence dans ces locaux sont les lundis, jeudis et vendredis matins et le mardi après-midi. Les élèves déjeunent à l'école le mardi midi. Deux élèves bénéficiant de temps d'inclusion individuelle déjeunent également le jeudi midi. Il faut souligner que depuis octobre, 2 élèves de l'établissement sont accueillis dans cette UEE en inclusion inversée 3 fois par semaine du fait de leurs troubles « DYS ».

De janvier à juin 2019, 3 élèves ont bénéficié d'un Projet de Scolarisation en Alternance (PSA) :

- 1 élève à l'école élémentaire Guy de Maupassant de Canteleu en classe de CE2 pour les mathématiques, les récréations du matin et la restauration scolaire le mardi midi,
- 2 élèves au collège Le Cèdre de Canteleu en classe de 5ème en mathématiques, SVT et musique.

Depuis septembre 2019, les P.S.A. ne sont plus mis en œuvre pour les élèves d'élémentaire et de collège. Ils ont été abandonnés au profit des inclusions individuelles dans le cadre des conventions des U.E.E. : 10 élèves bénéficient d'une inclusion individuelle :

- Au collège Le Cèdre : 2 élèves en classe de 6ème en anglais, 2 élèves en classe de 6ème en EPS, 1 élève en classe de 5ème en EPS,
- A l'école élémentaire Maupassant : 1 élève en classe de CM1 en maths, 1 élève des TSLA en classe de CM1 en maths puis en histoire et géographie, 1 élève en classe de CE2 en maths, 1 élève en classe de CE2 en maths puis en français et anglais, 1 élève en classe de CE1 en maths puis en questionnement du monde (espace et temps), écriture et projet théâtre.

Organisation des temps scolaires

Les élèves sont scolarisés à temps plein. Les jeunes accueillis présentent des troubles de plus en plus marqués (troubles du comportement, troubles attentionnels...) et qu'un temps plein de classe pour eux ne correspond pas à leurs besoins. De ce fait, des temps de co-intervention en classe sont développés entre les enseignants et les différents professionnels.

Les temps d'inclusion individuelle sont priorités au maximum selon les possibilités des élèves et les capacités d'accueil des établissements des UEE (effectifs des classes de référence). Ces temps d'inclusion sont prioritaires dans la constitution de l'emploi du temps du jeune.

Les prises en charge thérapeutiques et éducatives ont lieu sur le temps de classe. L'organisation de l'emploi du temps de l'enfant se fait donc aussi à partir des rendez-vous établis par les thérapeutes pour les rééducations. Dans un troisième temps, les éducateurs organisent des prises en charge, de groupes ou individuelles.

Sorties et projets pédagogiques

De nombreuses sorties et animations pédagogiques ont été réalisées au cours de l'année 2019. On peut noter particulièrement la participation des 4 classes à l'opéra participatif Carmen, reine du cirque à l'opéra de Rouen, sorties et croisière lors de l'Armada, Etretat, Giverny ,

visites de musées... Les classes ont également participé aux rencontres sportives organisées par la cellule animation de l'IDEFHI : 1 créneau de rugby, 2 créneaux de volleyball, 2 créneaux de tennis.

Différents projets pédagogiques sont menés au cours des années scolaires. Ils peuvent ne concerner que les enseignants ou être menés conjointement avec d'autres professionnels dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire.

Séjour en classe découverte

Deux classes des TSLA sont allées en séjour pédagogique à les Biards (près du Mt St Michel) du 24 au 28 juin 2019. Ce séjour a concerné 21 élèves, accompagnés par 6 adultes. Il avait pour objectif la découverte du patrimoine de l'UNESCO ainsi que la découverte de la faune et la flore et des activités humaines présentes dans la baie. Ce séjour était également l'occasion de travailler sur le vivre ensemble et sur l'autonomie.

Les accompagnements du **SESSAD** se font sur tous les niveaux de scolarité selon la répartition suivante :

	Primaire	Collège	ULIS élémentaire	ULIS collège	SEGPA	Lycée
Jusqu'en juillet 2019	3	3	2	2	4	1
Depuis septembre 2019	4	2	1	5	2	1

6. La santé

Les enfants accueillis sur l'unité TSLA depuis deux ans présentent davantage de pathologies médicales, de syndromes, augmentant les prises en charge et suivis médicaux et infirmiers. Tout au long de l'année, sont mises en place diverses consultations, suivi annuel ou petite traumatologie, infections virales saisonnières.

Des consultations sont également programmées pour le suivi de l'IMC (surveillance poids, taille), notamment lors des prises de médicaments psychotropes ; édition de certificats pour l'activité physique et sportive, certificats pour la MDPH, pour les examens scolaires par le médecin...Les familles sont systématiquement conviées aux différentes visites.

Depuis 2019, les équipes de l'unité spécialisée TSLA et du SESSAD font appel aux compétences en ergothérapie (professionnels libéraux) afin de mettre en place l'utilisation d'outils numériques de compensation dans le cadre de la scolarité des élèves.

7. Les prises en charge complexes

Cette année une situation a donné lieu à la transmission de deux informations préoccupantes au CRIP par le **SESSAD**, la seconde débouchant sur un placement en protection de l'enfance. Etant auteur de cette information préoccupante, le contact avec les parents en a été altéré.

8. Analyse et observation des événements indésirables

TSLA	Nombre d'E.I.
Auteur d'incivilités et actes délictueux	2
Objet de menaces et de violences verbales	1
Victime d'un accident / Evénement relatif à la santé (urgence médicale)	1
Victime de maltraitance familiale	1
Victime de maltraitements physiques et/ou sexuelles pendant l'accueil	2
TOTAL	7

Les deux événements indésirables concernant les maltraitements pendant l'accueil se sont déroulés dans les transports, un dans le bus et un dans un taxi. Des suites ont été apportées pour les auteurs et un travail d'accompagnement des victimes et de leurs familles a été mis en place.

Un signalement a été fait à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes pour le jeune victime de maltraitance familiale.

Un enfant est concerné par 4 événements indésirables et un autre pour deux.

SESSAD TSLA	Nombre d'E.I.
Auteur d'actes et de comportements auto-agressifs	2
Victime de maltraitance familiale	1
TOTAL	3

Une jeune est concernée par deux événements indésirables et a fait l'objet d'un signalement à la CRIP permettant un placement en famille d'accueil.

Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

L'assistante sociale de l'**unité spécialisée TSLA** a accompagné 21 familles dans la réalisation de démarches auprès de la MDPH, en les informant de leurs droits (orientation scolaire, aménagement, renouvellement de l'accompagnement, allocation AEEH).

Des groupes d'expression et des CVS sont organisés chaque année afin que les jeunes puissent s'exprimer et fassent part de leurs besoins, envies et questionnements. Nous nous efforçons de répondre à leurs demandes en nous rendant disponible pour discuter avec eux lorsqu'ils en éprouvent le besoin.

PAP établis	PAP exposés et signés par la famille	contrats de séjour
30	28	42/42

Les parents et l'enfant, lorsque celui-ci est suffisamment mature, sont consultés afin de recueillir leurs attentes (entretiens programmés, VAD). Suite à la réunion de synthèse des professionnels, une réunion PAP est organisée en équipe pluridisciplinaire restreinte, permettant à la famille ou à l'enfant de s'exprimer.

L'écart de nombre de PAP établis par rapport à 2018 s'explique par le fait que les dossiers d'orientations, pour les futurs sortants, s'établissent entre septembre et décembre pour pouvoir être dans les temps du calendrier pour une entrée en ULIS ou SEGPA. Or, sachant que nous avons prévus 12 à 13 sortants en juillet 2019 et que nous n'en avons eu que 3, les 9 ou 10 restants n'étaient pas prioritaires (leur dossier d'orientation étant déjà à la MDPH), les PAP des sortants de juillet 2020 ont donc été fait en priorité.

L'écart entre les PAP établis et ceux exposés et signés s'explique du fait que certain PAP sont établis en fin d'année et exposés et signés début de l'année suivante.

Les PAP de tous les enfants accompagnés par le **SESSAD** depuis plus d'un an ont été réactualisés, de même que leur contrat d'accompagnement suite au renouvellement des notifications.

Concernant les quatre enfants nouvellement accompagnés depuis septembre 2019, les contrats d'accompagnement ont été signés, et les PAP en cours d'élaboration, le premier trimestre scolaire étant une période d'observation et d'évaluation.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

L'équipe pluridisciplinaire de l'unité TSLA permet un accompagnement éducatif, thérapeutique et pédagogique en lien avec les familles.

Les rencontres avec les familles sont l'occasion d'échanger, de faire le point sur l'évolution ou des difficultés du jeune, et de travailler autour de la dynamique familiale de ce dernier.

Différents temps sont proposés : rencontres parents/enseignants, rencontres parents/thérapeutes, réunions institutionnelles, formation/sensibilisation « Et si on en discutait ? », kermesse...

Accompagnement éducatif

Cette année l'équipe a poursuivi la mise en place de différents ateliers, parfois en partenariat avec une collègue enseignante ou thérapeute. Les temps de prise en charge éducative sont aménagés selon les besoins repérés, afin de permettre aux enfants de développer leur confiance et estime d'eux même aux travers de nouvelles compétences autre que scolaires (sport/hygiène, musique et chant, conte et théâtre, Atelier « mieux-être » avec la psychomotricienne depuis novembre, initiation à la L.S.F, Atelier multi générationnel avec un EHPAD,...)

Accompagnement thérapeutique

L'accompagnement thérapeutique est réalisé par des orthophonistes, psychomotricienne, psychologues et neuropsychologue.

La prise en charge psychologique

Certains enfants accueillis présentent, hormis le diagnostic de troubles spécifiques du langage, des difficultés psychopathologiques plus ou moins sévères. Le travail réalisé s'est donc défini au cas par cas, en fonction des besoins des jeunes. Celui-ci peut définir la nécessité de mettre en place un accompagnement psychologique en interne (individuel ou groupe thérapeutique) soit à l'extérieur (CMP, CMPP...). Il s'agit parfois de maintenir le travail thérapeutique déjà engagé avant l'accueil (CMP, CMPP, Maison de l'Adolescent...).

Nombre d'enfants ayant bénéficié	De janvier à juin	De septembre à décembre
Bilan psychologique	3	0
Suivi psychologique en interne	33	35
Suivi psychologique à l'extérieur	1	1
Entretien psychologique ponctuel	1	1

Les entretiens hebdomadaires avec le jeune sont l'occasion pour lui de s'exprimer, de prendre confiance en lui et pour certains de contenir leur agitation et leur anxiété au travers d'échanges et de jeux libres et symboliques.

Des bilans cognitifs sont réalisés par les neuropsychologues (arrivée d'une 2^{ème} neuropsychologue en septembre 2019). Dans certaines situations, des bilans projectifs peuvent être proposés à l'enfant pour mieux cerner la dynamique psychoaffective.

Au-delà des entretiens individuels, un accompagnement groupal pluridisciplinaire à médiation thérapeutique est mis en place :

- Un groupe de musicothérapie est co-animé avec un éducateur spécialisé. Ce recours à un outil de médiation s'adresse aux jeunes éprouvant des difficultés de verbalisation. Ceci est un moyen d'expression moins anxiogène.
- Le groupe « Entracte », co-animé avec une orthophoniste, vise à soutenir les jeunes dans leur prise de parole, tant sur l'aspect langagier que sur celui du savoir-être (intégration des codes sociaux, travail sur les émotions,...).

La prise en charge en psychomotricité

28 enfants bénéficient au minimum d'un suivi hebdomadaire. Les suivis se répartissent de la manière suivante :

- 26 suivis en individuel,
- 1 créneau bilan
- 4 groupes (en binôme) : un groupe grapho-motricité (une classe), un groupe connaissance du corps et dessin du bonhomme (une classe), un groupe sonore (4 enfants), un groupe art plastique (4 enfants).

Prise en charge en orthophonie

En orthophonie, notre objectif principal est d'aider l'enfant à développer une communication efficace tant dans la qualité du message que dans l'aspect pragmatique. Ces objectifs sont développés en séances individuelles et/ou en groupes.

Grâce au recrutement d'une orthophoniste en septembre 2018, le service est doté de 1,95 ETP. Seuls 3 enfants ont un suivi orthophonique assuré en libéral et 39 enfants bénéficient d'une prise en charge individuelle en interne : 5 enfants ont 3 séances individuelles, 28 enfants ont 2 séances individuelles et 6 enfants ont 1 séance individuelle.

De plus, sur l'année scolaire 2019-2020, 3 groupes sont proposés :

- Groupe Journal (orthophoniste et neuropsychologue) : solliciter les compétences des enfants en langage oral (recueil des informations), en langage écrit (rédaction de textes, de brèves...), de les aider à développer des stratégies pour construire et finaliser un projet.
- Groupe Ecouter/lire pour comprendre (orthophoniste et enseignant) : développer la compréhension orale ou écrite
- Groupe Entracte (orthophoniste et psychologue) : développer la prise de parole, l'expression verbale et non verbale, l'adaptation à l'autre et au groupe.

L'accompagnement par le **SESSAD** est réalisé par une équipe réduite composée de 1,5 ETP éducatif, 0,5 psychomotricienne et 1 psychologue-neuropsychologue, sans compter l'assistante sociale. Le SESSAD assure le même type d'accompagnement que l'unité TSLA mais en milieu ouvert.

Cette année, l'équipe du SESSAD a continué à travailler en collaboration avec les parents afin que les prises charges orthophoniques puissent au maximum être gérées par eux.

Toutefois certaines séances ne permettent pas que les parents les accompagnent du fait de l'horaire convenu en lien avec leurs horaires de travail. Pour certaines familles lorsque l'équipe du SESSAD est dans l'incapacité d'emmener leur enfant, elles essaient de prendre le relais.

Il est à noter qu'un accompagnement en ergothérapie a été mis en place cette année.

Cette année la mise en place de cahier de liaison SESSAD pour chaque enfants a permis de faire le lien entre le SESSAD, la famille et les professionnels libéraux de santé intervenant auprès de l'enfant

Sur 2019, l'adhésion des familles pour les activités sur le temps des vacances est plus compliquée. En effet nous demandons aux parents de gérer les transports jusqu'au SESSAD. Ce manque d'adhésion a amené le SESSAD à annuler l'activité faute de participant pour travailler sur les objectifs envisagés.

C. Actions d'éducation pour la santé

Les actions d'éducation pour la santé se font au quotidien, via la prise les prises en charge différentes. On peut noter particulièrement un travail global sur l'équilibre alimentaire, l'hygiène dentaire et la relaxation du corps (via la pratique du yoga notamment).

Il semble cependant nécessaire que des ateliers de prévention sur la santé et la sexualité soient mis en place avec le soutien de l'infirmière nouvellement arrivée (novembre 2019). A cet effet, des formations « vie affective et sexuelle » ont été suivies par des professionnels dont notamment 2 enseignantes.

D. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

Au cours de l'année 2019, le Centre François Truffaut a continué à se positionner comme centre ressources sur le département de Seine-Maritime, proposant aux différents acteurs du territoire des temps d'information / formation sur les handicaps pris en charge au sein de la structure.

A ce titre, le Pôle de compétence TSLA a organisé et animé à 1 journée de formation à destination des professionnels de l'IDFHI. Les enseignantes ont été associées à leur mise en place et deux d'entre elles y sont intervenues, en collaboration avec une orthophoniste, une psychologue, une neuropsychologue, deux éducatrices, et l'assistante sociale.

Nous avons également été sollicités par l'établissement scolaire La Providence Sainte Thérèse pour proposer une journée de sensibilisation auprès de leurs enseignants aux troubles « DYS ». Dans la même logique, les professionnels du Pôle de Compétence TSLA sont intervenus au GRETA dans le cadre de la formation AESH :

- La dyspraxie et dysgraphie par les psychomotriciennes UE et SESSAD,
- Douce violence et TDAH par la psychologue et une éducatrice SESSAD.

De plus, des enseignants du milieu ordinaire et spécialisé ont été accueillis dans le cadre de visite de l'établissement et d'observation des temps de classe afin de pouvoir répondre à leurs questions sur les aménagements pédagogiques et les aider dans leur réflexion sur la constitution des dossiers MDPH et les demandes d'orientation. L'équipe enseignante a également participé à l'accueil et à la visite de l'établissement par la directrice de CANOPE et le directeur adjoint du MUNAE dans le cadre des partenariats avec ces établissements.

La formation des futurs travailleurs sociaux est une valeur importante au CFT et c'est pourquoi nous accueillons régulièrement plusieurs stagiaires éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, AESH, Leur présence demande de l'investissement des référents terrain pour les accompagner dans leur cursus. Cependant ils apportent un regard neuf et neutre sur les prises en charge qui amène un questionnement non dénué d'intérêt. Nous n'accueillons pas que des stagiaires de la filière éducative mais aussi de la filière orthophonistes, psychologues ou assistante sociale.

Enfin, nous sommes également impliqués dans des partenariats avec différents acteurs extérieurs qui interviennent dans le soin ou la prise en charge des enfants :

- Une orthophoniste fait partie de la CDAPH,
- Groupe de travail avec les psychologues de Normandie des structures TSL et surdité,
- Travail de partenariat avec d'autres instances (CMP, CMPP, psychiatres, Centres hospitaliers, Maison de l'Adolescent),
- Réunions avec le CRIAVS (Centre Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles),
- Rencontre avec le Centre de Référence du CHU de Rouen,
- GCSMS « réseau sensoriel ».

E. Déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'age)

Le déploiement du dossier numérique des usagers est toujours en cours d'acquisition sur l'**unité TSLA**. Le niveau en connaissances informatiques et l'aisance avec l'outil est variable selon les agents. Malgré la bonne volonté de ceux-ci, le fait de renseigner SIL'AGE n'est pas encore devenu un réflexe pour tous. Des efforts ont cependant été fait par beaucoup pour s'y mettre.

Le logiciel Sil Age est investi par l'équipe du **SESSAD** notamment par les éducateurs et assistante sociale pour qui il est peut-être plus facile de trouver des temps de rédaction.

F. Les faits marquants

L'organisation de l'unité TSLA

Depuis septembre 2019 et la mutualisation des taxis avec l'IME, il a été nécessaire de repenser nos horaires d'accueil, notamment après réclamations d'une partie des parents du service et de l'IME aux derniers CVS :

- Lundi 8h20h - 16h15
- Mardi, jeudi 8h20 – 16h15
- Mercredi 8h20 – 13h30
- Vendredi 8h20 – 15h30

En moyenne une fois par mois les enfants repartent à 13h30 le vendredi permettant l'organisation de temps de réunions (institutionnelle, synthèses...). De plus, cette nouvelle organisation a permis de conserver un temps de réunion pluridisciplinaire de 15h30 à 16h30 le vendredi après-midi, facilitant la mise en place de projets, la tenue des PAP, etc.

SERAFIN

Outre les différents projets, pédagogo-éducatifs, énumérés en amont de ce paragraphe, le pôle TSLA a participé à l'étude SERAFIN ce qui nous a permis de bénéficier d'une enveloppe non négligeable afin d'investir dans des outils de compensation pour les jeunes à savoir : 25 ordinateurs avec le kit complet (stylos lecteurs, souris scanner, armoires de stockage, enceintes,...). Un projet « informatique et outils de compensation numériques » a été mise en place pour l'apprentissage du traitement de texte, de l'utilisation de différents formats de documents, de l'utilisation de la synthèse vocale, de l'utilisation de la zone de partage pour élèves...

Le SESSAD participe également à l'Etude Nationale des Coûts (ENC). Les financements permettront de doter le service de nouveaux véhicules et d'outils d'accompagnements.

Les ressources humaines

Le recrutement de nouveaux thérapeutes sur **l'unité TSLA** (0,5 ETP neuropsychologue ; 0,3 ETP infirmière fin 2019) a permis de mieux faire face aux besoins des enfants et de réduire les trajets pour les prises en charge en ville. La communication entre les professionnels est aussi simplifiée du fait de la présence au sein du même service. Cependant les besoins en ergothérapie sont de plus en plus marqués afin de mettre en place l'utilisation d'outils numériques de compensation dans le cadre de la scolarité des élèves. Le service a fait appel à un ergothérapeute afin de réaliser des bilans dans un premier temps. La Direction du Centre François Truffaut travaille, notamment dans le cadre du CPOM 2020-2024, à doter l'équipe pluridisciplinaire TSLA de cette nouvelle compétence pour la qualité de l'accompagnement souhaité.

La maternité d'une éducatrice du **SESSAD** a nécessité de renforcer l'équipe éducative notamment pour tous les déplacements (transports usagers, réunions extérieures).

En décembre la psychologue du SESSAD a quitté ses fonctions. Elle a été remplacée sans délais de vacance de poste.

IV. Les Troubles du Spectre Autistique

Activité et population accueillie

A. L'activité

1. Les habilitations

L'habilitation du SAMSAH 76 se décline en 20 accompagnements TSA sur le territoire de Rouen-Elbeuf, 5 accompagnements TSA sur le territoire de Dieppe et 5 accompagnements HR.

	Nb de jour d'ouverture	Age	Au 01 janvier 2019
SAMSAH Bois Guillaume	365	Adultes	30
SAMSAH Louviers	365	Adultes	10

Il est apprécié par les partenaires/familles que l'agrément soit à partir de 18 ans car ce n'est pas le cas pour tous les SAMSAH du territoire de l'Eure.

2. Le nombre d'adhérents suivis dans l'année

Les SAMSAH 27 et 76 fonctionnent sous le principe de « file active » avec trois modalités d'accompagnement, à savoir :

- ⇒ Le Global : plusieurs objectifs donnant lieu à un PAP avec l'intervention pluridisciplinaire,
- ⇒ Le Ponctuel : un/deux objectifs, avec 1 professionnel et sur un temps limité,

Mode d'accompagnement	SAMSAH 27		SAMSAH 76	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Global TSA	3	7	7	23
Global HR				3
Ponctuel TSA	1	8		4

- ⇒ La Plateforme Ressources : usagers bénéficiant d'informations, orientations, conseils au travers de l'appui technique de l'équipe pluridisciplinaire:
 - étant sur liste d'attente
 - ne figurant pas sur liste d'attente (car pas de diagnostic effectif /pas le profil correspondant à un SAMSAH)

Plateforme Ressource	Nombre de suivi en 2019
Samsah 76	35
Samsah 27	10

En 2019, le SAMSAH 27 a mis en place une liste d'attente et connaît une activité croissante au titre de sa mission de plateforme ressources à destination des usagers mais aussi des partenaires.

Pour 2019, le SAMSAH 27 comptabilise 205 actions de Plateforme Ressources :

- 86 actions, ont été à destination des usagers/des proches aidants pour de l'information/ orientation/conseil
- 74 d'entre elles émanaient ou étaient en direction de partenaires pour un usager (dans le cadre de la coordination de parcours ou pour un étayage par exemple)
- 45 actions étaient exclusivement au bénéfice de partenaires pour de l'information/ orientation/ conseil dans le cadre de rencontres partenariales ou partage de ressources sur TSA au sens large.

B. Les mouvements

1. Les mouvements externes et internes

	2017			2018			2019			
	Entrée	Sortie	Fin 2017	Entrée	Sortie	Fin 2018	Entrée	Sortie	Mvt interne	Fin 2019
SAMSAH 27	2		10			10	1	1		10
SAMSAH 27 Ponctuel	4		6	2		8	1			9
SAMSAH 76 TSA			28	5	2	31	5	2	4	30
SAMSAH 76 Ponctuel							4			4
SAMSAH 76 HR	1		2			2	2	1		3

Le **SAMSAH 76** a pu amorcer en 2019, un travail de fin d'accompagnement pour un certain nombre d'adhérents TSA, permettant de débiter l'accompagnement de 5 personnes :

- 2 accompagnements globaux ont pris fin et 4 adhérents ont désormais un accompagnement ponctuel afin de préparer la sortie du dispositif (« mouvement interne »)
- 5 adhérents sont en fin d'accompagnement global : les sorties seront prononcées en 2020, lorsque la MDPH aura accordé ces fins de prises en charge (dossiers en cours à la MDPH).

2019 marque la première année de mouvements pour le **SAMSAH 27** depuis sa création en 2016 :

- Accompagnement global : 2 sorties et 2 entrées
- Accompagnement ponctuel : 3 fins de prises en charge, 2 réorientations en accompagnement global (les deux entrées de 2019) car la modalité de l'accompagnement ponctuel n'était pas assez soutenue au regard des besoins.

2. Le nombre de sorties par orientation

Les 2 sorties TSA du **SAMSAH 76** :

- Orientation vers un SAVS et assistante sociale de secteur,
- Relais Aide à domicile, curateur et CMP.

Au titre du Handicap rare, une sortie est comptabilisée, suite au décès soudain de l'utilisateur. Ce décès a eu un impact à la fois auprès des usagers et des professionnels du CFT qui la côtoyaient et l'accompagnaient depuis de nombreuses années, à l'ESAT et au SAVS particulièrement.

Les 2 sorties du **SAMSAH 27** :

- L'une a privilégié l'accompagnement par une éducatrice libérale
- L'autre bénéficie d'une notification SAVS et d'une coordination de projet par une éducatrice libérale

Nous notons que les adhérents et proches aidants sont « frileux » de quitter un dispositif spécifique TSA tel que le nôtre pour se réorienter vers des dispositifs généralistes. Ainsi, ils ont tendance à privilégier la mise en place d'un suivi libéral (psychologue, éducateur, etc.) avec des professionnels reconnus dans le champ de l'autisme et en référence aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

C. Les personnes accueillies

1. Profil des personnes accueillies

Actuellement, le **SAMSAH 76** accompagne 37 personnes, dont 8 sont en attente d'une notification de fin d'accompagnement par la MDPH. Cet ensemble englobe les accompagnements dits « globaux », « ponctuels », ainsi que ceux effectués dans le cadre du handicap rare (HR). Le SAMSAH accueille 23 hommes et 6 femmes. La moyenne d'âge est d'environ 25 ans.

Samsah 76 - TSA	18 / 25 ans		26 / 35 ans		36 / 45 ans	
	Global	Ponctuel	Global	Ponctuel	Global	Ponctuel
Homme	13	3	8	1	2	
Femme	6		1			

3 personnes sont accompagnées dans le cadre du HR. L'une d'entre elle, dont la situation était particulièrement préoccupante à son arrivée au SAMSAH (constitution de 2 GOS) a bénéficié d'une orientation adaptée à sa situation. L'équipe du SAMSAH poursuit un travail de coordination, afin de consolider son accueil au sein de l'établissement.

Samsah 76 - HR	18 / 25 ans	26 / 35 ans	36 / 45 ans	46 / 55 ans	56 et +
Homme	3				
Femme					

Le projet de notre unité prévoit l'accueil et l'accompagnement d'adultes autistes dit « de haut niveau ». Cette dénomination englobe des situations très variées d'une personne à l'autre. Les particularités de chacune et chacun des adhérent(e)s du SAMSAH, impactent tous les secteurs de leur vie (insertion, autonomie, santé, relations sociales, ...). L'équipe pluridisciplinaire du SAMSAH doit donc adapter ses accompagnements, en privilégiant l'individualisation des réponses.

Après 4 ans d'ouverture du service, nous faisons le constat que les particularités autistiques nécessitent un accompagnement au long cours en moyenne 3,4 ans. De nombreux freins existent : diagnostic tardif, pas d'accompagnements extérieurs à l'arrivée au SAMSAH, freins familiaux, mise en place de relais difficiles car peu existants sur le territoire, manque de connaissance sociétal sur les TSA.

De ce fait, actuellement 34 personnes sont en liste d'attente, elles sont cependant accueillies dans le cadre du dispositif « plateforme ». Il arrive que ces personnes bénéficient de plusieurs rendez-vous ou contacts, principalement à visée de conseils.

Samsah 27	18 / 25 ans		26 / 35 ans	
	Global	Ponctuel	Global	Ponctuel
Homme	4	4	3	4
Femme	2	1	1	

Les adhérents accompagnés en global ont entre 20 et 35 ans. 30% sont des femmes et 70% des hommes. Les études et la littérature actuelle énoncent un ratio de 3 garçons pour une fille dans les TSA ; ce qui se retrouve en terme de profil dans le public accompagné.

2. La situation familiale et les liens parentaux

En 2019, 9 personnes vivaient ou ont accédé à l'autonomie et ont été accompagnées par le **SAMSAH 76**. Les autres adhérents vivent chez leurs parents.

Le SAMSAH privilégie le maintien des liens parentaux et l'intégration des parents dans l'accompagnement et la mise en place du projet (généralisation des acquisitions).

Un café des parents est proposé chaque trimestre en ce sens.

Sur les 10 accompagnements globaux portés par le **SAMSAH 27**, tous sont sans enfant, 8 sont célibataires et 2 sont en couple mais vivent encore au domicile parental.

Une seule personne vit dans un logement autonome. Les autres vivent tous au domicile parental. Aucun adhérent n'est isolé ou dépourvu de liens familiaux.

Les proches aidants ont un rôle important et font partie intégrante de l'accompagnement des adhérents.

Il est à noter qu'un adhérent en accompagnement global et une adhérente en accompagnement ponctuel font partie de la même fratrie.

3. La situation géographique et les transports

Le territoire d'intervention du SAMSAH 76 couvre toute la Seine Maritime, hormis la région havraise. 5 adhérent(e)s vivent sur DIEPPE. Cette couverture géographique étendue est un frein à l'accompagnement régulier des adhérents. De plus, certains adhérents vivent sur des territoires très pauvres en transport en commun, ce qui représente un frein à la mobilité. Lorsqu'il y a des transports possibles, leur temps moyen de déplacement pour venir au SAMSAH est bien supérieur à 1h. De ce fait, les professionnels sont sollicités pour les véhiculer afin de faciliter leur participation aux différents rendez-vous au SAMSAH.

Nombre d'adhérents soulignent cependant, qu'ils viennent plus facilement en transport en commun depuis notre installation à Saint Sever.

Les domiciles des adhérents du **SAMSAH 27** sont éclatés sur tout le territoire de l'Eure. Aussi bien à Louviers, qu'à Evreux (20 min) qu'à Conches en Ouche (55 min).

Concernant les transports en commun pour les globaux : 3 adhérents/10 sont en difficulté pour prendre les transports en commun. 1 est majoritairement piéton. 2 prennent régulièrement (plusieurs fois par semaine) le train et le bus. 3 ont le permis B et ont un véhicule personnel. Et tous peuvent être véhiculés par leurs parents.

4. Les mesures de placement et de protection

Le **SAMSAH 76** est de plus en plus concerné et impliqué dans les mesures de curatelle et de tutelle, notamment au titre du Handicap rare.

Certaines de ces mesures sont exercées par les parents (3), d'autre par des organismes tutélaires (1) et enfin certaines par un curateur indépendant (3).

Sur l'ensemble des adhérents accompagnés par le **SAMSAH 27** (global/ponctuel) :

- 1 adhérent bénéficie d'une curatelle aménagée,
- 2 bénéficient d'une curatelle simple.

Beaucoup de familles se questionnent (plus de 6) sur la protection de leur enfant. L'équipe est en cours de réflexion quant à une rencontre thématique spécifique à ce sujet.

5. La situation professionnelle ou étudiante

SAMSAH 76

En 2019, 8 adhérent(e)s du SAMSAH ont poursuivi, ou entamé, leur parcours de scolarité et/ou formation : 2 adhérents ont obtenus soit une certification (CléA), soit un diplôme (BTS).

5 adhérent(e)s du SAMSAH ont travaillé, en contrat court ou de manière pérenne (CDI ou CDD).

6 adhérent(e)s ont effectué des stages de découvertes professionnelles dans différents secteurs d'activités, en milieu ordinaire ou protégé.

Un certain nombre d'adhérent(e)s ont bénéficié d'un accompagnement par le job coach du SAMSAH, avec l'outil « Explorama ». Cet outil spécifique permet de définir, avec la personne accompagnée, les secteurs d'activité et/ou environnement socioprofessionnel qui leur correspondrait au mieux.

Plusieurs adhérents sortants ont été orientés vers des dispositifs en lien avec l'emploi (Pole-emploi, CAP emploi, Adapt « hors les murs » et mission locale)

Sur l'ensemble des adhérents accompagnés par le **SAMSAH 27** (global/ponctuel), plus de la moitié a bénéficié d'une activité professionnelle en 2019 :

- 2 ont été titularisés dans la fonction publique territoriale (un agent technique à temps partiel, un agent comptable à temps partiel),
- 2 ont réalisé du bénévolat (l'un à la Croix Rouge Française, l'autre dans un club sportif),
- 1 a réalisé un bénévolat en qualité d'archiviste, qui a débouché courant 2019 sur un CDD d'une journée par semaine,
- 3 ont bénéficié d'un CDD (un dans la restauration collective à temps partiel, une dans la restauration/traiteur, un en banque),
- 2 ont bénéficié d'une CDIation en 2019 : l'un suite à un CDD en entreprise adaptée, l'autre suite à des CDD dans un camping),
- 1 adhérent a bénéficié d'une MISPE en ESAT,
- 1 adhérent a créé un statut d'auto-entrepreneur pour une micro-entreprise (programmeur informatique),
- 1 travaille toujours en ESAT (dans la continuité de 2018).

2 adhérents sont actuellement étudiants : l'un en Master informatique (le même qui est auto-entrepreneur), l'autre est en thèse de chimie organique (IRCOF). Enfin, une personne bénéficie d'une intégration en IME en atelier de découverte et préprofessionnalisant. Depuis 2018, son temps d'intégration a été étendu à 4 jours/5 (contre 2 en 2018).

6. La santé

Pour la moitié des adhérents du **SAMSAH 76** (accompagnement global), les suivis médicaux sont assurés par les familles des adhérents. Pour l'autre moitié, les accompagnements sont réalisés dans le cadre du SAMSAH, avec un travail d'autonomisation.

Pour les différentes consultations spécialisées, comme l'ORL, l'infirmière a accompagné les 2 adhérents lors des différents RDV dans un cadre libéral.

Par contre, pour les rendez-vous gastro, 2 adhérents sont suivis dans le cadre du CHU et 1 en libéral. L'infirmière a aussi été présente pour ces différents rendez-vous, et notamment, dans le cadre de

handiconsult, ce qui facilite la prise de RDV, les aménagements pour la consultation si besoin, et le lien pour la suite.

Les suivis médicaux des adhérents du **SAMSAH 27** sont essentiellement assurés par les familles. La plupart bénéficiaient d'un réseau de santé avant même l'entrée au SAMSAH.

Le SAMSAH a accompagné la mise en place des suivis suivants :

- Le passage d'un IDE quotidien pour la prise de traitement,
- 2 ont été orientés vers des médecins psychiatres spécialisés dans les TSA (dans le 76),
- 1 a été orienté en CMP,
- 2 adhérents ont pu bénéficier d'un regard du psychiatre de notre SAMSAH,
- 1 a bénéficié de la mise en place d'un suivi en orthophonie.

Enfin, des besoins d'accompagnement en ergothérapie ont été recensés mais non aboutis pour des non prises en charge par la sécurité sociale. L'une des difficultés majeures dans la mise en place du réseau de santé réside dans le manque de professionnels de santé formés au TSA sur le territoire de l'Eure.

7. Les prises en charge complexes

De nombreux adhérents présentent des comorbidités psychiatriques et/ou – neuro-développementales limitant nos interventions et nécessitant un partenariat avec d'autres structures sanitaires ou professionnels extérieurs. En ce sens, le SAMSAH 27 a réalisé plusieurs rencontres partenariales ainsi qu'un « café des parents » dont la thématique était « TSA et troubles associés » (en collaboration avec le Dr Rosier).

Dans certaines situations, nous sommes confrontés à un blocage de nos interventions liées à une méconnaissance des particularités autistiques voire un « déni » familial, et ce malgré nos sensibilisations. En dépit du travail en réseau, il existe un manque de structures et de services spécialisés TSA.

8. Analyse et observation des événements indésirables

SAMSAH 76	Nombre d'E.I.
Auteur d'actes et de comportements hétéro-agressifs (menaces verbales, violences envers autrui, possession d'objets dangereux, ...)	1
TOTAL	1

Un seul évènement indésirable a concerné l'agressivité du père d'un adhérent envers deux professionnels, entraînant un dépôt de plainte des professionnels accompagnés par la Direction du CFT.

Vie du service

A. La mise en œuvre du droit des usagers

Le travail d'actualisation et d'adaptation des livrets d'accueil, débuté en 2018, a été finalisé en 2019.

Les équipes des deux SAMSAH ont bénéficié en 2019 d'une formation sur l'élaboration du projet individualisé dans l'accompagnement des personnes avec TSA. A la suite, les équipes ont repensé la trame du PAP afin de l'adapter au mieux aux besoins des adhérents.

En adéquation avec les objectifs validés lors de la signature du PAP, les professionnels proposent des accompagnements individuels au domicile, à l'extérieur et/ou au SAMSAH.

Des cafés des parents sont organisés au SAMSAH 76 depuis plusieurs années (4 en 2019 avec des thématiques libres), et nouvellement au SAMSAH 27 : rencontre thématique à destination des adhérents (global/ponctuel) et de leur famille sur les TSA et les troubles associés. Un questionnaire de satisfaction a été réalisé à la suite de cette rencontre thématique.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

Au-delà des accompagnements individuels, le **SAMSAH 76** a pu proposer différents ateliers et sorties :

- Groupe de socialisation toutes les 3 semaines,
- Poursuite du Groupe psychocorporel toutes les 3 semaines au gymnase de l'IDEFHI, stade Saint Exupéry, parc de l'Île Lacroix,
- Groupe pôle image,
- Sorties d'été (Dieppe et parc de Bagatelle), Sortie Paluel,
- Atelier à médiation artistique.

De même au **SAMSAH 27** :

- 2 adhérents ont pu bénéficier de 6 séances de socialisation avec pour objectif final d'organiser une sortie au cinéma,
- Mise en place de deux temps de groupes de socialisation à l'ensemble de la file active sur l'été 2019.

Les professionnelles du SAMSAH 27 sont formées, inspirées et sources de proposition pour la mise en place de groupes d'habiletés sociales mais plusieurs facteurs dont un très important (le manque de mobilité des usagers) empêchent sa mise en œuvre.

De plus, les professionnels des deux SAMSAH travaillent au développement de leur plateforme ressource auprès des usagers et dans une dynamique partenariale.

C. Actions d'éducation pour la santé

Les accompagnements délivrés par le SAMSAH se situent principalement dans des actions individuelles notamment sur la nutrition, le sommeil, le sensoriel avec l'impact possible sur la santé/le ressenti de la douleur.

Au travers des séances de psycho-éducation réalisées par la psychologue et l'éducateur/rice certains thèmes sont également abordés : le rapport au corps, à la vie affective etc.

Il est également présenté des outils d'éducation à la santé auprès des usagers et de leur famille (pour les adhérents mais aussi dans le cadre de la plateforme ressources) tel que le site santé BD.

De plus, plusieurs professionnelles d'un centre de planification et d'éducation familiale, intervenant sur tout le territoire de l'Eure ont été rencontrées et se tiennent disponibles pour recevoir les adhérents sur les thématiques en lien avec l'éducation affective et sexuelle.

Enfin, le **SAMSAH 27** ont rencontré les professionnelles de la plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé (PFIDASS) qui est un dispositif luttant contre le renoncement aux soins et dont peuvent bénéficier les adhérents du SAMSAH.

D. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

Les partenariats de 2018 ont perduré et se sont consolidés. Un maillage solide apparaît essentiel dans un accompagnement de qualité auprès des adhérents. En ce sens, les professionnels se sont attachés en 2019 à étendre leur réseau, à savoir :

- Avec la MDPH 27 : notamment avec la réponse accompagnée pour tous (RAPT). De plus, les professionnelles sont conviées à certaines commissions (PCH, 16-25).
- Avec les services adaptés et/ou de proximité : service d'aide à domicile avec label Handéo, une auto-école adaptée, un centre planification et d'éducation familiale, différents CCAS,
- Les SAVS/SAMSAH généralistes : l'équipe a rencontré l'ensemble des SAMSAH généralistes du territoire de l'Eure,
- Le sanitaire : développement du partenariat avec l'hôpital de Navarre ainsi que les CMP
- Réseaux de l'emploi : participation à l'inauguration de la PREO/CRP de l'ADAPT à Evreux. De plus, un agent a participé aux groupes de travail dans le cadre du PCTI
- Comme chaque année, les professionnels ont réalisé des actions de sensibilisation à l'autisme et au fonctionnement du service, au travers : de la journée de l'autisme à Evreux, de la journée de l'autisme à Beaumont le Roger, sensibilisation interne à l'IDEFHI.
- Développement du réseau de professionnels libéraux

De plus, les SAMSAH 27 et 76 sont représentés à chaque comité des intervenants pivots et les professionnels participent toujours activement aux réseaux animés par le CRANSE.

Perspectives : développement du réseau libéral, des dispositifs de logement notamment.

E. Déploiement du dossier numérique des usagers (Sil'age)

Les équipes des deux SAMSAH se sont investies dans l'utilisation de Sil'age depuis septembre 2018. En 2019, on note davantage d'écrits et une plus grande utilisation de l'agenda des adhérents.

F. Les faits marquants

Le **SAMSAH 76** et le SAVS ont déménagé dans de nouveaux locaux au cœur de Rouen. Des travaux ont été réalisés afin de rendre le service accessible aux adhérents TSA (profils sensoriels) et permettre aux professionnels de ne plus travailler en « open space ». Durant la durée des travaux, les équipes ont occupé les futurs bureaux de « Terre neuve » (service Adoseine), situé au même étage dans le même immeuble. Les équipes ont pris possession des locaux définitifs en octobre 2019.

Les équipes de deux **SAMSAH 76 et 27** ont dû faire face à l'absence des jobs coach fin 2019. Si, au SAMSAH 76, un renfort a pu être mis en place de mars à octobre, les deux services souffrent encore fin 2019 de l'absence de métier spécifique. La direction met tout en œuvre pour pallier ces absences, cependant la spécificité de ce métier met à mal des recrutements (remplacements) satisfaisants.

Les équipes des deux **SAMSAH 76 et 27** bénéficient d'analyse des pratiques professionnelles depuis le dernier trimestre 2019. Celle-ci se poursuit, pour les deux structures en 2020.

V. Projet de service (objectifs et résultats, orientations)

A. Etat d'avancement de la mise en œuvre du projet de service

Les actions à mener en 2019 ont fait l'objet d'une présentation au COPIL Qualité du Centre François Truffaut en décembre 2018 afin de recueillir l'avis des professionnels et valider les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs déterminés. Après validation du COPIL Qualité, les actions 2019 sont lancées selon les pôles de compétences et/ou unités.

Dans les actions en cours et/ou réalisées en 2019 (Projet de Service et Projet Pédagogique de l'Unité d'Enseignement), on peut noter :

- Le travail engagé pour la création d'un livret métier du SEEJS et d'une plaquette « qui fait quoi » afin de faciliter le travail coordonné dans le cadre de PSA,
- Le développement de nouvelles offres d'accompagnement en hébergement à travers la réponse à l'appel à projet « logement inclusif » en partenariat avec La Clé. Le projet étant validé par l'ARS, ce nouveau service verra le jour en 2020,
- La poursuite de la coordination des dispositifs d'accompagnement des travailleurs handicapés, le développement de leurs compétences (RAE...), le développement des outils marketing de l'ESAT...
- Le développement du pôle ressource TSLA : journées IDEFHI, GRETA, Sainte Thérèse...
- L'ouverture d'une 2^{ème} UEE TSLA en école élémentaire,
- La mise en place d'APP à l'ATJ au 1^{er} semestre, aux SAMSAH 76 et 27 au 2nd semestre,
- Le travail engagé dans la mise à jour des procédures et la création d'un guide,
- Le déménagement du SAMSAH et du SAVS.

Un retro planning des actions du Projet de Service (2018-2022) a été construit afin d'assurer un suivi des actions à mener selon les pôles de compétences. De plus les fiches actions du Projet de Service ont été intégrées au PACQ S.

B. Le plan d'amélioration continue de la qualité du service (PACQ S)

L'actualisation du PACQ du Centre François Truffaut a consisté, en particulier, à intégrer les 22 fiches actions du Projet de Service 2018-2022 ainsi que les 3 axes stratégiques du Projet Pédagogique de l'Unité d'Enseignement 2018-2021.

Ainsi, le PACQ du CFT, au 1^{er} janvier 2019, se compose de 137 actions au total :

- 103 actions à porter par le CFT seul, dont les 25 nouvelles actions (PS et PPUE), et 4 actions en continu,
- 34 actions à porter par les services fonctionnels de l'IDEFHI.

L'année 2019 comptait 20 actions à mettre en œuvre. Sur ces 20 actions, toutes les actions sont débutées, 11 ont été achevées, 7 sont en cours et 2 actions sont en continu :

- Les principales actions achevées concernent l'ESAT (fiches actions du PS notamment), les droits et participations des usagers (livrets d'accueil actualisés, CVS, « cafés des parents »), la thématique de la bientraitance (auto-évaluation et analyse),
- Les actions en cours concernent principalement la démarche qualité (programme de recueil de satisfaction des usagers), l'ESAT (fiches actions du PS notamment),
- Une action est maintenant qualifiée de continue : l'Observatoire des événements indésirables qui se réunit annuellement depuis 2019.

Il est à souligner, au titre des actions continues, une réponse aux besoins d'orthophonie avec le recrutement d'une orthophoniste à hauteur de 0,80 ETP sur l'unité TSLA dès janvier 2020.

Au-delà des actions 2019 qu'il convient d'achever en 2020, 11 actions doivent être menées sur l'année qui vient : 1 est déjà achevée, 1 est en continu, 7 sont en cours et 2 sont à débiter. Il conviendra également, début 2020, d'intégrer au sein du PACQ les actions déterminées dans le cadre du futur CPOM 2020-2024 (signature en mars 2020), ainsi que l'ensemble des préconisations suite à la réalisation de l'évaluation interne (travail en cours de finalisation).

C. L'évaluation interne réalisée en 2019

L'ensemble des services opérationnels de l'IDEFHI a conduit, en 2019, leur évaluation interne, avec une méthodologie commune et le pilotage par le chargé de mission Qualité de la Direction des Politiques d'Accompagnement. Cette évaluation interne s'est réalisée de manière participative, autant des professionnels que des usagers et leurs familles.

Méthodologie de la démarche :

- Construction des référentiels avec les RUSMS, le référent Evaluation interne et la direction du CFT,
- Soutien et validation des référentiels par le chargé de mission Qualité de la DPA.

Participation des professionnels :

- 1 semaine banalisée pour le renseignement des référentiels SEEJS, TSLA, ATJ, FH, ESAT,
- Participation des différents métiers de chaque unité par demi-journée (2 thématiques) avec les RUSMS et la direction du CFT,
- Renseignement des référentiels des services de milieu ouvert (SESSAD, SAVS, SAMSAH Rouen-Dieppe, SAMSAH Eure) à l'aide du diagnostic réalisé par la DPA fin 2018,
- Echanges en réunion d'équipe des unités sur les écarts et propositions de préconisations,
- Présentation des préconisations en COPIL Qualité du CFT en octobre 2019 afin d'apporter des modifications.

Participation des usagers :

- Enquête de satisfaction auprès des familles des usagers SEEJS et TSLA,
- Groupes d'expression des usagers SEEJS et TSLA,
- CVS ATJ/FH,
- Groupe d'expression des travailleurs handicapés de l'ESAT

Le rapport final, présenté en dialogue de gestion avec la Direction Générale, ainsi qu'aux instances (CTE et CA) fait apparaître 54 préconisations dont 26 sont communes à l'ensemble des unités du CFT :

- Démarche qualité : 4
- Personnalisation de l'accompagnement : 26
- Participation des usagers : 3
- Garantie des droits : 6
- Prévention des risques : 15

Sur les 54 préconisations, 20 actions font référence au Projet de Service (15), au PACQ (2), au plan d'action suite au diagnostic sur la personnalisation de l'accompagnement (3).

Un échéancier a été construit pour la réalisation des actions d'ici 2023, dont les premières sont à mettre en œuvre en 2020.

VI. Bilan social / Hygiène sécurité et conditions de travail

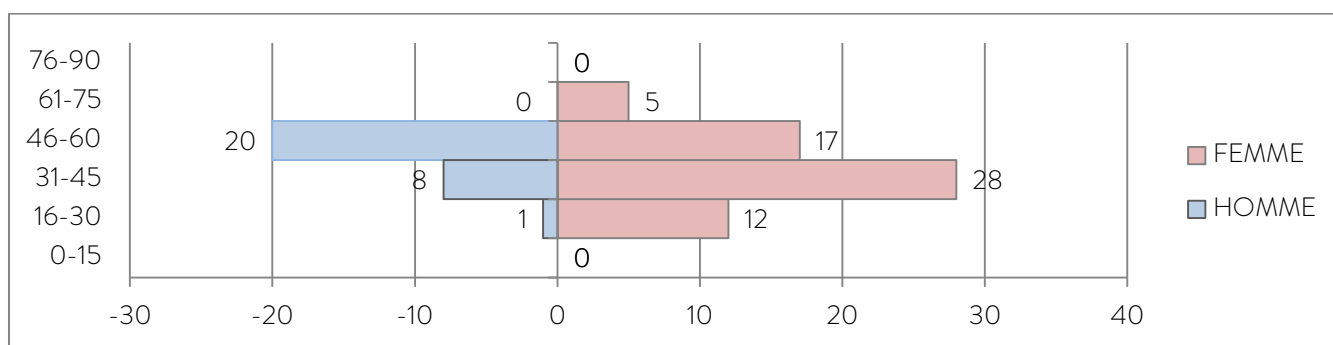
A. Les moyens humains

1. Le tableau des emplois

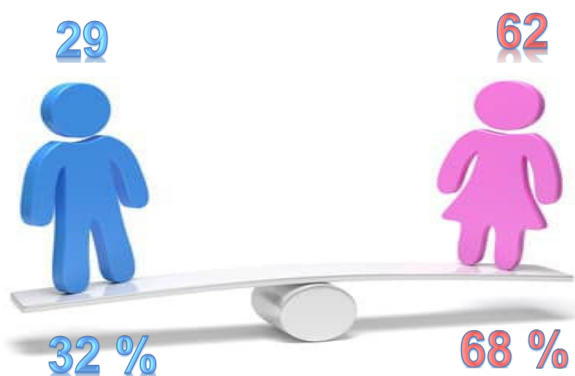
UNITE	FILIERE BS	Somme d'ETP
ATELIER DE JOUR	ADMINISTRATIF	0,75
	EDUCATIF	6
Total ATELIER DE JOUR		6,75
E.S.A.T. SOCIAL	ADMINISTRATIF	1,5
	EDUCATIF	9
	MEDICO PSY	0,2
	TECHNIQUE	4
Total E.S.A.T. SOCIAL		14,7
HEBERGEMENT	ADMINISTRATIF	1,25
	EDUCATIF	6,5
	MEDICAL	2
	TECHNIQUE	4
		0,6
Total HEBERGEMENT		14,35
S.E.E.J.S.	ADMINISTRATIF	0,7
	EDUCATIF	6,4
	MEDICO PSY	1,4
	SOIGNANT	0,5
	TECHNIQUE	3
		0,5
Total S.E.E.J.S.		12,5
SAMSAH 27	EDUCATIF	2,6
	MEDICO PSY	0,9
	SOIGNANT	0,5
Total SAMSAH 27		4
SAMSAH 76	ADMINISTRATIF	1
	EDUCATIF	7,7
	MEDICAL	0,03
	MEDICO PSY	2
	SOIGNANT	1
Total SAMSAH 76		11,73
SAVS	EDUCATIF	1,6
Total SAVS		1,6
SESSAD TSLA	ADMINISTRATIF	0,2
	EDUCATIF	2,3
	MEDICAL	0,03
	MEDICO PSY	1,5
		1
Total SESSAD TSLA		5,03
TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE	ADMINISTRATIF	0,6
	EDUCATIF	4,75
	MEDICAL	0,09
	MEDICO PSY	2,4
	SOIGNANT	2,25
	TECHNIQUE	1
		1,35
Total TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE		12,44
Total général		83,10

Le TDE 2019 est identique à celui de 2018. Deux agents ont bénéficié d'une mobilité interne.

2. La pyramide des âges



3. La répartition par sexe et l'ancienneté moyenne



Direction	21,71
Administration	10,50
ATELIER DE JOUR	23,17
HEBERGEMENT HABITAT COLLECTIF	11,89
HEBERGEMENT HABITAT REGROUPE	17,00
S.E.E.J.S.	14,88
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE	19,50
SESSAD TSL A	11,78
TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE	14,89
SAMSAH 27	7,60
SAMSAH 76	14,42
E.S.A.T. SOCIAL	18,69

4. L'absentéisme

a. Evolution 2017/2019 par type d'absence (MO, CLM/CLD, ATMP, autres,..)

Motif d'absences	BS 2017	BS 2018	BS 2019
ABSENCE NON JUSTIFIEES			
ABSENCE AVEC AUTORISATION	65	92	82
ACCIDENT TRAVAIL	19	6	18
CLM/CLD/CGM	1380	857	728
EXCLUSION TEMPORAIRE	259	16	
MALADIE ORDINAIRE	2182	1883	1146
MATERNITE	781	460	97
MI-TEMPS THERAPEUTIQUE	426	497	424
ACCIDENT DE TRAJET			40
PATERNITE		11	11
Total général	5112	3822	2546

Le nombre de journées d'absence a considérablement baissé entre 2017 et 2019. (-1276 journées d'absence entre 2018 et 2019). Cette diminution s'explique par moins de congés maternité principalement. A noter que les absences pour maladie ordinaire ont également considérablement baissé : - 737 journées entre 2018 et 2019.

b. Évolution 2017/2019 des absences par unités

Libellé UF	Motif d'absence	BS 2017	BS 2018	BS 2019
ATELIER DE JOUR	ABSENCE AVEC AUTORISATION	11	24	20
	MALADIE ORDINAIRE	185	132	216
	MATERNITE	119	7	
	MI-TEMPS THERAPEUTIQUE	31		
Total ATELIER DE JOUR		346	163	236
ESAT SOCIAL TRANSVERSAL	ABSENCE AVEC AUTORISATION	5	16	2
	CLM/CLD/CGM	333	7	
	MALADIE ORDINAIRE	220	296	106
	MI-TEMPS THERAPEUTIQUE		90	
Total ESAT SOCIAL TRANSVERSAL		558	409	108
FOYER HEBERGEMENT	ABSENCE AVEC AUTORISATION	6	11	17
	ACCIDENT TRAVAIL		6	
	CLM/CLD/CGM	208		
	EXCLUSION TEMPORAIRE	259	16	
	MALADIE ORDINAIRE	669	172	165
	MATERNITE	355	191	
	MI-TEMPS THERAPEUTIQUE	203	188	
PATERNITE			11	
Total FOYER HEBERGEMENT		1700	584	193
SAMSAH EURE	ABSENCE AVEC AUTORISATION	6	4	2
	MALADIE ORDINAIRE	182	38	71
	MATERNITE	126	126	
	PATERNITE		11	
SAMSAH EURE		314	179	73
SAVS	MALADIE ORDINAIRE	18	114	23
	MI-TEMPS THERAPEUTIQUE			90
Total SAVS		18	114	113
SESSAD TSL	ABSENCE AVEC AUTORISATION	2	8	3
	MALADIE ORDINAIRE	7	3	47
	MATERNITE			97
Total SESSAD TSL		9	11	147
SAMSAH ROUEN	ABSENCE AVEC AUTORISATION	11	12	21
	CLM/CLD/CGM	51		
	MALADIE ORDINAIRE	138	119	122
	MI-TEMPS THERAPEUTIQUE	192	122	47
Total SAMSAH ROUEN		392	253	190
TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE	ABSENCE AVEC AUTORISATION	12	4	8
	ACCIDENT TRAVAIL			18
	CLM/CLD/CGM	119	365	364
	MALADIE ORDINAIRE	485	436	28
	MATERNITE	55	136	
	MI-TEMPS THERAPEUTIQUE		29	154
Total TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE		671	970	572
UNITE SEEJS	ABSENCE AVEC AUTORISATION	12	13	9
	ACCIDENT TRAVAIL	19		
	CLM/CLD/CGM	669	485	364
	MALADIE ORDINAIRE	278	573	368
	MATERNITE	126		
	MI-TEMPS THERAPEUTIQUE		68	133
	ACCIDENT TRAJET			40
Total UNITE SEEJS		1104	1139	914
Total général		5112	3822	2546

5. La formation (dont HSCT et notamment proportion d'agents formés au secourisme et incendie)

	Nb de départs	Nb d'agents partis en formation	Nb d'agents	Taux de départ en formation (Nb agents partis en formation / Nb d'agents)
2017	193	82	97	84,54%
2018	228	87	94	92,55%
2019	164	79	91	86,81%

A l'exception du psychiatre du service, les agents n'ayant pas bénéficié de formation en 2019 sont des agents contractuels recrutés sur le dernier trimestre 2019.

	Formation HSCT effectuées depuis moins de cinq ans		
	Nombre d'agents formés	Nombre d'agents	Taux d'agents formés
INCENDIE	19	91	21%
SECOURISME	32	91	22%

En 2019, 25 agents du CFT ont suivi la formation PSC 1. De plus le CFT a fait bénéficier les enseignantes de certaines de ses actions de formation :

- 1 enseignante en formation incendie
- 4 enseignantes en formation PSC1

6. Les heures supplémentaires cumulées par service et par unité au 31 décembre 2019 (non encore récupérées et non encore rémunérées)

SERVICE	UNITE	TOTAL NBRE AGENTS	SOLDE HEURES NEGATIF	SOLDE HEURES POSITIF
CFT	ESAT	12	32:34	350:21
	FH Canteleu	8		356:07
	FH Déville	4	74:23	120:17
	SEEJS	11		311:46
	ATJ	6	141:44	93:39
	SAMSAH 76	10	0:42	353:01
	SAMSAH 27	5		184:07
	SAVS	2	2:42	37:25
	SESSAD TSLA	5		74:58
	TSLA	16	29:12	476:33
CFT		79	281:17	2358:14
			2076:57	

Le solde d'heures a diminué de 25% en comparaison de 2018, principalement aux SAMSAH et SAVS. Concernant les services TSLA et SEEJS, cette lecture en année civile n'est pas représentative, il convient de penser en calendrier scolaire et ouverture 210 jours.

7. Les accidents de travail et maladies professionnelles

a. Evolution 2017/2018/2019 du nombre d'AT et du nombre de MP (en fréquence et gravité)

	2017	2018	2019
Nombre d'accident de travail	3	6	2

b. Evolution des causes d'AT/MP

En 2019, on ne dénombre que deux accidents mais générant des arrêts maladie :

- 1 accident de travail suite à une chute en lien avec des escaliers : 18 jours,
- 1 accident de trajet : 40 jours.

En 2018, on dénombrait 6 accidents de travail et 1 seul générant 6 jours d'arrêt maladie.

c. Evolution par unité

Arrêt Maladie	2017		2018		2019	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
ATELIER DE JOUR						
06/06/2018 CONTACT USAGERS INTENTIONNEL			2			
08/11 /2018 CHUTE OU GLISSADE DE PLAIN-PIED			1			
ESAT SOCIAL TRANSVERSAL						
27/01/2017 CHUTE OU GLISSADE DE PLAIN-PIED	1					
FOYER HEBERGEMENT						
15/09/2018 CHUTE OU GLISSADE DE PLAIN-PIED			1	1		
25/09/2018 CHUTE EN LIEN AVEC DES ESCALIERS			1			
HEBERGEMENT SAMSAH						
11/10/2018 CHUTE EN LIEN AVEC DES ESCALIERS			1			
TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE						
09/09/2019 CHUTE EN LIEN AVEC DES ESCALIERS						1
UNITE SEEJS						
10/03/2017 CHUTE OU GLISSADE DE PLAIN-PIED		1				
21/09/2017 CONTACT USAGERS INTENTIONNEL	1					
05/11/2019 CIRCULATION DOMICILE TRAVAIL						1
Total général	2	1	5	1	0	2

d. Métiers concernés

Les deux agents concernés par des accidents de travail/trajet sont maitresses de maison, l'une sur l'unité TSLA, l'autre sur l'unité SEEJS

e. Nombre d'arbres des causes effectués suite à un AT

La nature des accidents de travail ne nécessitent pas de recourir à l'élaboration d'arbres des causes.

8. Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUEVRP)

a. Les faits saillants 2018 (faits ayant un impact sur l'EVRP)

Le changement de locaux pour les professionnels du SAMSAH 76 et du SAVS apporte une réelle amélioration des conditions de travail et une qualité d'accueil pour les adhérents.

b. Les événements indésirables ayant eu un impact direct sur les professionnels

30 événements indésirables ont été recensés en 2019 :

- 3 incidents sont en lien avec les familles : 1 plainte déposée contre la famille de l'utilisateur par les professionnels accompagnés par la direction et 2 signalements pour la même jeune débouchant sur l'intervention d'un professionnel de l'UTAS suivi d'un placement,
- 2 incidents ont fait l'objet d'un signalement pour adulte vulnérable,
- 11 incidents se sont déroulés en classe nécessitant un rappel des règles.

Sur les 30 événements indésirables, 10 ont impacté des professionnels. Un soutien est proposé systématiquement mais a été activé par deux professionnels seulement.

Un observatoire CFT des événements indésirables est programmé chaque année ou plus si nécessaire. Il est composé des membres du COPIQUE avec une représentativité de toutes les unités et une pluralité des métiers. En janvier 2020 s'est tenu le deuxième observatoire dégageant les constats suivants :

- L'augmentation des déclarations des événements indésirables sur ces 3 dernières années en lien avec une meilleure connaissance et appropriation de la procédure :
 - 2017 : 11 incidents
 - 2018 : 18 incidents
 - 2019 : 30 incidents
- Les événements indésirables ont des causes multifactorielles et sont en lien avec les problématiques des personnes accompagnées.
- 22 événements indésirables sur 30 concernent 7 usagers sur les 226 personnes accompagnées.
- Le partage d'expérience à la réunion d'équipe suivante est indispensable mais pas toujours réalisée, c'est donc un axe d'amélioration retenu pour 2020.

c. Le bilan PAPRIACT 2018-2019 (qualitatif et quantitatif)

En 2019, 13 actions ont été programmées en plus des 2 actions en continu.

d. Tableau de suivi des actions 2018-2019

Unité	Filière	Précisions danger	Description action	Point d'avancement	Commentaires sur le suivi des actions
CFT ESAT	TECHNIQUE	SOINS ET CONTACT AVEC LE LINGE DES USAGERS	Vérifier la mise à disposition des gants	En continu	Vérification régulière par le RUSMS
		(vide)	Vérifier la mise à disposition des EPI	En continu	Vérification régulière par le RUSMS
		RECONNAISSANCE DANS LE TRAVAIL	Valorisation du travail de la Maitresse de Maison par des missions complémentaires	Terminée	Accompagnement des usagers dans l'entretien des chambres et du linge/ Echanges réguliers avec le RUSMS
SAVS	EDUCATIF	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	Réunion hebdomadaire et soutien pluri disciplinaire	Terminée	Réunions régulières
	TOUTES FILIERES	TRAVAIL SUR ECRAN	Amélioration des CDT par le déménagement du SAVS et SAMSAH BG	Terminée	Nouveaux locaux adaptés
IDFHI	TOUTES FILIERES	(vide)	Inscription des agents aux formations incendie	En continu	Formation prioritaire pour 2020
		TOUT DANGER	Inscription des agents aux formations PSC1	En continu	25 agents ont été formés en 2019
SEEJS	EDUCATIF	VIOLENCE INTERNE AU TRAVAIL	Revoir l'organisation de l'APP	Reportée	Accompagnement au regard de la fermeture
	TECHNIQUE	POSTURES CONTRAIGNANTES	Prise en compte en cas de remplacement du lave-vaisselle et réaménagement de la cuisine.	Reportée	Annulation des modifications au regard de la fermeture en juillet 2020
	TOUTES FILIERES	SOL GLISSANT	Nettoyage régulier	En continu	A faire chaque année
SAMSAH	TOUTES FILIERES	TRAVAIL SUR ECRAN	Amélioration des CDT par le déménagement du SAVS et SAMSAH BG	Terminée	Nouveaux locaux adaptés
ATELIER DE JOUR	EDUCATIF	FORTES EXIGENCES	Analyse des pratiques professionnelles	Terminée	5 séances d'APP de mars à juillet 2019
HEBERGEMENT	TECHNIQUE	CONTACT AVEC PRODUITS SOUILLES CONTAMINES	Sensibilisation de l'utilisation des produits. Rangement des produits à revoir.	Terminée	Prévoir information si utilisation nouveau produit

e. Nombre d'actions inscrites/terminées/en cours/ reportées (2018-2019)

Sur les 15 actions prévues en 2018/2019 :

- 6 actions sont terminées,
- 7 actions sont classées en continu,
 - 2 actions 2017/2018 concernant le risque routier et les risques liés aux usagers.
 - 2 actions concernant les EPI qui nécessitent une vérification régulière,
 - 2 actions sont en lien avec l'importance de la formation incendie et PCS1, entraînant une mise à jour tous les 5 ans,
 - 1 action correspond au sol glissant de la terrasse du Bat 35 en sortie d'hiver (présence de mousse) nécessitant un nettoyage annuel.
- 2 actions sont reportées en raison de la future fermeture du SEEJS en aout 2020.

f. Le « Top » 3 des risques du service

Le premier risque identifié concerne le comportement potentiel de certains usagers sur toutes les unités du CFT,

Le deuxième concerne le risque routier et plus particulièrement pour les professionnels des SAMSAH et du SESSAD puisqu'ils interviennent sur un territoire large,

Le troisième concerne l'utilisation de produits, de machines en lien avec l'activité de l'ESAT.

9. Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

En 2019, il n'y a aucune inspection ni aucune enquête CHSCT au CFT.

Une inscription a été enregistrée au registre spécial en lien avec l'évènement Lubrizol et l'activité maraichage de l'ESAT.

10. Les exercices d'évacuation, d'incendie et de plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

Au CFT, trois types d'exercices sont mis en œuvre pour préparer les usagers et les professionnels :

- le Plan Particulier de Mise en Sûreté,
- l'exercice d'évacuation incendie,
- l'exercice pédagogique.

a. Le bilan des exercices 2019

Le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) est instauré au CFT depuis trois ans. Son objectif est de préparer à une situation de crise les usagers et les professionnels en procédant à un confinement. Cette année le PPMS, sur le thème d'une alerte au gaz toxique, s'est déroulé le 18 novembre 2019, avec la mise en place d'un confinement de 10h à 10h45. L'exercice a été concluant avec une amélioration du moyen d'alerte en interne des bâtiments.

Comme chaque année des exercices d'évacuation sont programmés pour les hébergements et pour les unités d'accueil de jour. Bilan 2019 :

- Le 9 septembre 2019 à 22h00 pour le SEEJS bâtiment 35, exercice concluant. Il est important de noter que la fermeture du deuxième étage rend le bâtiment moins complexe.
- Le 16 septembre 2019 à 0h30 pour le FH, bâtiment 52, exercice concluant avec déplacement du cadre d'astreinte et des pompiers. L'évacuation s'est faite rapidement et dans le calme, deux adultes sont restés en sécurité dans leurs chambres.
- Le 28 novembre 2019 à 14h pour les classes du bâtiment 46, exercice réalisé le jour de présence maximum d'enfants et de professionnels. L'évacuation s'est faite rapidement avec un suivi de la procédure. (évacuation rapide vers le point de rassemblement connu, moyen de communication, connaissance du nombre de personnes présentes)
- Le 28 novembre 2019 à 14h30 pour les classes du bâtiment 53, évacuation dans le calme avec une bonne connaissance de la procédure par l'enseignante chargée de l'évacuation.
- Le 28 novembre 2019 à 15h pour l'atelier de jour, évacuation rapide avec peu d'adultes présents, point de rassemblement connu et respecté.

Comme en 2018, des exercices pédagogiques ont été organisés :

- Le 11 septembre 2019 pour le FH,
- Le 12 septembre 2019 pour le SEEJS et TSLA,
- Le 13 septembre 2019 pour l'Atelier de jour.

Ces exercices proposent une présentation des consignes de sécurité, de l'organisation des services de secours, une adaptation des consignes PPMS ou incendie avec vérification de la compréhension de celles-ci, une mise en pratique de l'évacuation.

b. Nombre d'exercices d'évacuation réalisé par unité sur les 3 dernières années

PPMS :

- 24 octobre 2017 sur le thème de l'alerte attentat,
- 16 octobre 2018 sur le thème avis de tempête,
- 18 novembre 2019 sur le thème de l'alerte au gaz toxique.

Exercices incendie :

	2018	2019
Foyer Hébergement Bâtiment 52	15/11/18	16/09/19
Atelier de Jour Bâtiment 32	19/11/18	28/11/19
SEEJS Bâtiment 35	15/11/18	09/09/19
Classes TSLA Bâtiment 46	18/11/18	28/11/19
Classes TSLA/SEEJS Bâtiment 53	18/11/18	28/11/19

c. Missions du relais sécurité au CFT

Les actions principales du relai sécurité du CFT sont :

- Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents. A ce titre en 2019, il a évalué la pénibilité du travail des maitresses de maison à la demande de la direction du CFT. Ainsi des mesures ont été mises en place sur le plan structurel concernant le bâtiment 46,
- Visite des sites pour évaluer avec les agents les risques professionnels avec une difficulté particulière pour l'ESAT au regard des risques spécifiques,
- Sensibiliser le personnel et les usagers aux risques incendie et dans le cadre des PPMS par les exercices pédagogiques
- Participer aux exercices d'évacuation et de mise en sureté pour apporter son expertise,
- Participer à la mise à jour du document unique.

Pour effectuer ces différentes missions, le relai sécurité dispose d'une décharge de deux à trois jours tous les deux mois sauf sur la période estivale. Il est en lien direct avec l'adjointe de direction afin de planifier ensemble les actions prioritaires. Pour 2020, il est envisagé la visite des locaux du SAMSAH 27 et des actions de sensibilisation des professionnels et TH de l'ESAT.

B. Les moyens matériels et structurels

1. Bilan des travaux réalisés et plan annuel de travaux

Le principal projet pour le CFT en 2019 concernait le **déménagement du SAMSAH 76 et du SAVS** dans des locaux en centre-ville de Rouen afin de rendre ces bureaux accessibles aux adhérents des deux structures. Les locaux, à rénover, ont été trouvés dans le quartier Saint Sever. Les équipes ont investis provisoirement les locaux (future partie AdoSeine) dans l'attente de la réalisation des travaux par la DCVT (redimensionnement des bureaux, adaptabilité au public TSA). Les équipes du SAMSAH et du SAVS ont pris possession des lieux en octobre 2019.

2. Investissements matériels

En 2019, l'enveloppe mobilière a principalement permis de meubler les nouveaux locaux du **SAMSAH et du SAVS** (bureaux, caissons...). D'autre part, du mobilier a été acheté pour la nouvelle classe externalisée TSLA à l'école élémentaire Maupassant (armoire et meuble bas).

La **taxe d'apprentissage** a été utilisée principalement pour doter les jeunes du service d'outils numériques et/ou de compensation : stylos magiques, micro, time timer, stylos lecteurs, clé USB, logiciel EVALEO, vidéoprojecteur.

3. Autres évolutions en termes de moyens

La participation de l'unité spécialisée TSLA à l'Enquête Nationale des Coûts **SERAFIN** en 2018 et les résultats de l'enquête cohérent, le service a reçu une dotation exceptionnelle en 2019. De manière concertée avec l'équipe pluridisciplinaire, l'unité TSLA a pu être dotée d'équipements informatiques à destination des enfants accompagnés : 25 PC dotés de logiciels adaptés, et les équipements nécessaires à leur mise en place ont été acquis. Cet investissement permet de doter les enfants de deux classes d'outils de compensation numérique, facilitant leurs apprentissages.

Fort de cette expérience et des investissements possibles qui en découlent, le service TSLA a renouvelé l'expérience en 2019, de même que le SESSAD TSLA. Les dotations attendues en 2020 permettront de doter ces deux services de véhicules supplémentaires.

Conclusion : Perspectives

Le Centre François Truffaut va poursuivre en 2020 sa dynamique d'adaptation de ses organisations au public accompagné en référence au **Projet de Service 2018-2022** et au **Projet Pédagogique de l'Unité d'Enseignement 2018-2021**, ainsi que la mise en place des actions 2020 suite à **l'évaluation interne** réalisée en 2019.

Le Centre François Truffaut s'inscrira, d'autre part, dans la mise en œuvre du **CPOM 2020-2024** dont principalement :

- Fermeture SEEJS (août 2020),
- Fusion des SESSAD TSLA et SESSAD DI (IME) pour former un SESSAD TND -DI de 35 places (septembre 2020),
- Travail sur l'ouverture d'une 3^{ème} UEE TSLA pour la rentrée scolaire 2021 au plus tard.

Enfin, le Centre François Truffaut s'emploiera à mettre en place les **nouveaux services** suite aux réponses aux appels à projets portés en 2019 :

- Logement inclusif en lien avec La Clé : mise à disposition d'un mi-temps,
- Extension du SAVS de 15 places,
- Extension du SAMSAH 76 de 7 places : 4 en 2020 ; 3 en 2021.